



Service des infrastructures, transport et environnement  
Division du plan directeur et des technologies de l'eau  
Division de l'ingénierie des projets d'hydraulique

DIRECTIVE DE CHANGEMENT

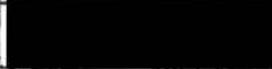
<b>Date de l'émission:</b> 25 novembre 2008	<b>Numéro:</b> 07
<b>Nom et adresse de l'entrepreneur:</b> Les Constructions Infrabec Inc. 5020, Ambroise Lafortune Boisbriand (Québec) J7H 1S6	<b>Numéro de dossier de l'ingénieur:</b>  GM-3077
<b>Numéro du projet:</b> S-121	<b>Numéro de la soumission:</b> 9710
<b>Projet:</b> Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 52 <sup>e</sup> Avenue	<b>Distribution:</b> MM. André Lemieux (Ville de Montréal) Marc Dagenais (Infrabec)
<b>Description du changement:</b> <u>Excavation et bétonnage supplémentaire/clivage du roc</u>  Dès le début des travaux de dynamitage à partir de la structure SC-2 vers les SC-3, SC-1 et SC-4, l'Entrepreneur a souligné la présence de clivage (surexcavation) dans les tunnels. Ces menions ont été soulignées en réunion et surtout par une lettre officielle du 9 mai 2006 ainsi que des photos à l'appui (voir ci-joint).  Après analyse, les coûts de ces travaux de surexcavation et de bétonnage supplémentaire seront recommandés comme le démontre l'analyse ci-jointe.	
<b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b>  a) Aucune: <input checked="" type="checkbox"/> Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small>  b) Prolongation du chantier:  Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____ <small>(jours/mois/année)</small>	
<b>Conséquences financières sur la prix du contrat:</b>  c) Aucune: _____ Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small>  d) Montant total de la diminution: _____  e) Montant total de l'augmentation: <u>214 523,04 \$</u>	

Détails du montant total:		
1. Valeur des travaux :		<u>214 523,04 \$</u>
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	<u>0</u>	
Frais fixes quotidiens:	<u>0</u>	
	=	<u>214 523,04 \$</u>
	Sous-total: (1 + 2) = a)	<u>0,00 \$</u>
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		<u>Inclus</u>
	Sous-total: (a + 3) = b)	<u>214 523,04 \$</u>
4. T.P.S.: (5 % de b)		<u>Inclus</u>
	Sous-total: (b + 4) = c)	<u>214 523,04 \$</u>
5. T.V.Q: (7,5 % de c)		<u>Inclus</u>
<b>TOTAL:</b>	<b>(c + 5 + 8,30 \$)</b>	<b>= <u>214 523,04 \$</u></b>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (acte standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré-autorisation	Date
Entrepreneur                      Mero Degenais		
Surveillant des travaux:        Éric Fortier		28/11/2008
Chargé de projet P & T:        André Lemieux		
Chef de division P & T:        Yves Bernier		

**Éric Fortier**

---

**De:** Éric Fortier [REDACTED]  
**Envoyé:** 2 décembre 2008 18:03  
**À:** 'Marc Dagenais'  
**Objet:** VDM/Collecteur sanitaire/extra 7

Nous avons bien reçu votre proposition no7 sur « l'excavation et bétonnage supplémentaire dû au clivage du roc en tunnel ». Votre proposition est recevable mais selon votre analyse de répartition du prix unitaire, l'excavation et le bétonnage devraient valoir 40 et 10 % et non 40 et 35% selon le cahier des prescriptions spéciales item 1.10.

Nous recommandons alors après modifications, le montant de 214 523.04\$ à la Ville.

Salutations.



**Éric Fortier, ing**  
Directeur adjoint  
Gestion et surveillance  
Le Groupe Séguin experts-conseils inc.  
T [REDACTED]  
F [REDACTED]  
[REDACTED]  
[www.groupesequin.com](http://www.groupesequin.com)

---

**AVIS:**

*«Ce courriel est confidentiel et peut être l'objet de secret professionnel. Tout usage ou diffusion de celui-ci par une personne autre que son destinataire est illégal. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en aviser sans délai. Merci»*

*«This transmission is only for the addressee and may contain information that is privileged and confidential. Unauthorized use, copying, distribution or other disclosure of this transmission is strictly prohibited. If you have received this in error, notify us immediately. Thank you.»*



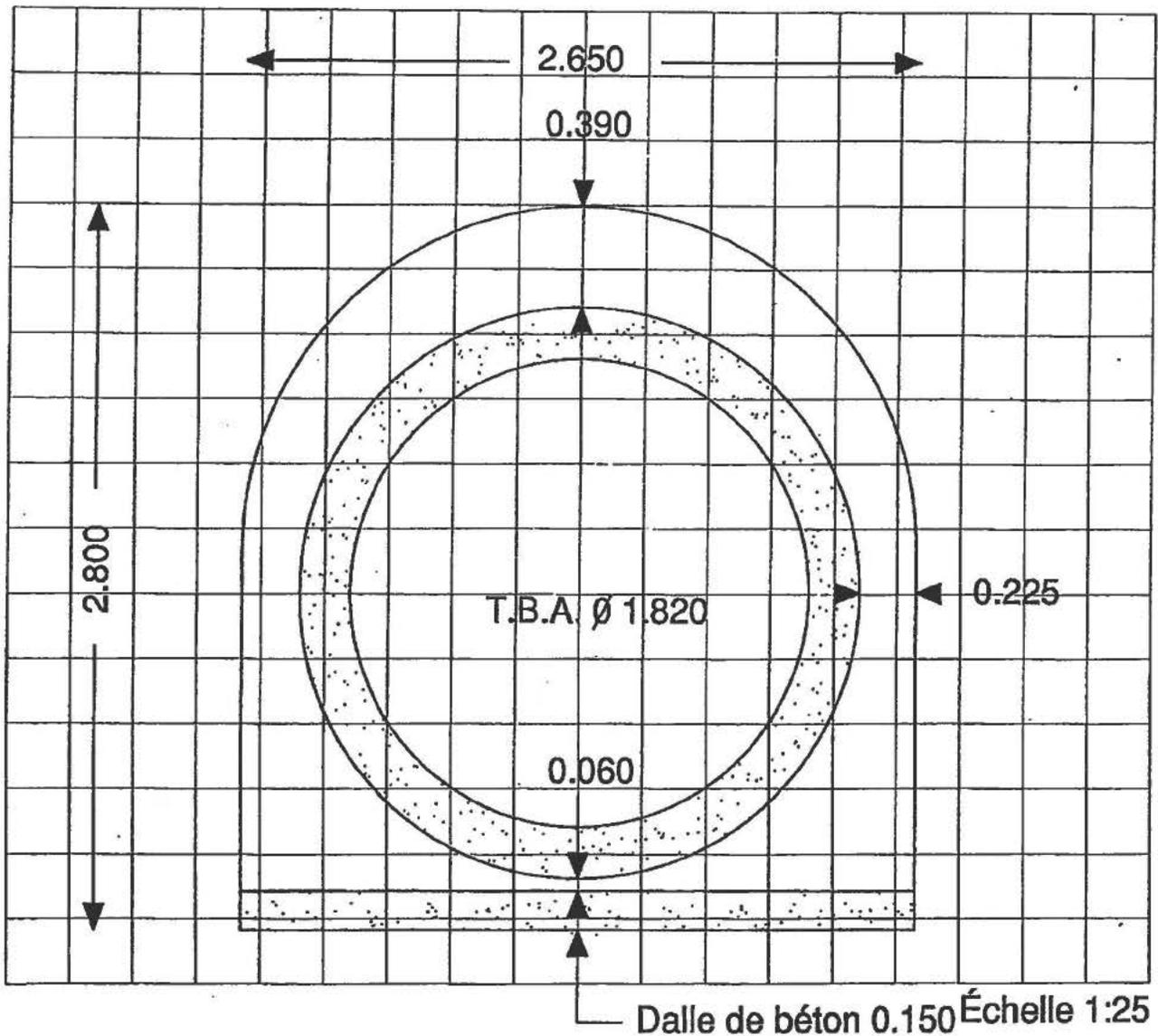
Avant d'imprimer, pensez à l'environnement!

Please consider the environment before printing this email



# PATRON D'EXCAVATION

## Section type prévue à la soumission



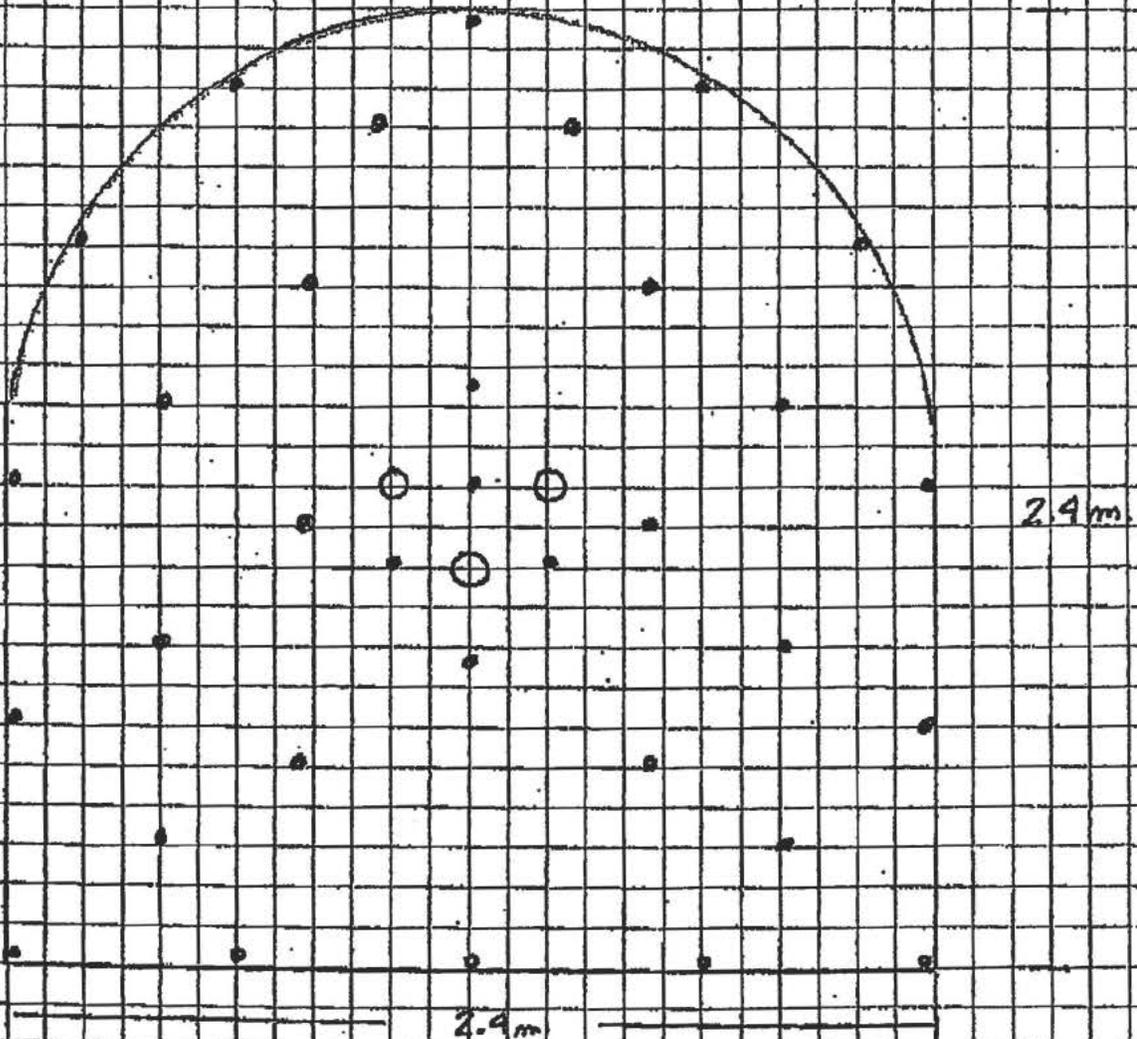
### Section:

Excavation du tunnel: 6.640m<sup>3</sup> au mètre linéaire

Superficie à bétonner: 2.840m<sup>3</sup> au mètre linéaire

# PATRON DYNAMITAGE

## Schema Type du Tunnel



ECHELLE : 1 CARRE = 100 mm  
- 6 -



1298, rue Marie-Martha Poyer, Chambly, Qc, J3L 5Y9

Tél : (450) 658-0675 fax : (450) 658-4307

Chambly, le 9 mai 2006

Construction Infrabec Inc.  
5020 rue Ambroise Lafortune  
Bolsbriand, Québec  
J7H 1S6

**Projet : Collecteur Sanitaire rue Sherbrooke Est**

M. Dagenais,

Par la présente, nous voulons vous informer d'une condition géologique spéciale que nous rencontrons dans le percement des tunnels pour le projet ci haut mentionné.

Dans les tunnels à l'est et surtout à l'ouest de la structure SC-2, nous rencontrons des failles géologiques verticales de chaque côté des tunnels, ce qui a comme conséquence que l'excavation du rocher se rend jusqu'à ces failles verticales et cause beaucoup de « sur excavation » de notre part.

Cela nous oblige donc en la manipulation de plus de volume de roc et par la suite à augmenter la quantité de béton requise pour le remplissage une fois les tuyaux posés.

Après étude des sondages et des rapports, aucune information ne laissait présager une telle situation géologique.

Nous préparerons nos calculs pour la quantité supplémentaire de roc que nous manipulons afin de vous faire connaître nos coûts.

De même, nous ne sommes pas responsable des quantités de béton en surplus que vous devrez utiliser pour faire le remplissage des tunnels où ses situations sont existantes.

Veillez, M. Dagenais, donner suite à cette lettre et dans l'attente, veuillez accepter nos salutations distinguées.

  
Hock Gallant  
Président

**Eric Fortier**

---

**De:** Marc Dagenais [REDACTED]  
**Envoyé:** 15 mars, 2006 11:17  
**À:** Eric Fortier  
**Cc:** Lino Zambito  
**Objet:** Projet: Collecteur en tunnel rue Sherbrooke Est

Monsieur,

Nous vous avisons, par la présente, que nous rencontrons actuellement des problèmes au niveau du forage du tunnel. En effet, nous rencontrons déjà beaucoup de clivage dans les parois rocheuses, ce qui fait en sorte que les quantités de roc excavées par dynamitage sont beaucoup plus élevées que prévu et par conséquent, les quantités de béton seront aussi beaucoup plus élevées que prévu.

Nous annexons des photos prises hier (14 mars 2006) qui montrent les parois rocheuses qui ressemblent à des murs de fondations dû aux clivages. En direction est, vous remarquerez aussi une énorme pression d'eau dans les trous de forage, ce qui complique la tâche de mise en place de la dynamite.

Les photos ci-jointes montrent le forage direction ouest au chaînage 0+329 et la mise en place de la dynamite en direction est au chaînage 0+367.

Par conséquent, nous vous avisons que nous réclamerons les frais dûs à ces travaux imprévus. Nous continuerons à suivre l'évolution de proche et de vous aviser à mesure des difficultés rencontrées.

Salutations

Marc Dagenais, ing.  
Les Constructions Infrabec inc  
5020, Ambroise Lafortune  
Boisbriand, Québec  
J7H 1S6  
Tél: [REDACTED]  
Télécopieur: [REDACTED]

2006-03-15

14.03.2006

14.03.2006

16.03.2006

16.03.2006

16.03.2006

16.03.2006

## DIRECTIVE DE CHANGEMENT

Date de l'émission: 25 novembre 2008	Numéro: 08
Nom et adresse de l'entrepreneur: Les Constructions Infrabec inc. 5020, Ambroise Lafortune Boisbriand (Québec) J7H 1S6	Numéro de dossier de l'ingénieur:  GM-3077
Numéro du projet: S-121	Numéro de la soumission: 9710
Projet: Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 52 <sup>e</sup> Avenue	Distribution: MM. André Lemieux (Ville de Montréal) Marc Dagenals (Infrabec)
<p><b>Description du changement:</b></p> <p><u>Mur de soutènement temporaire-SC-2</u></p> <p>Entre les documents de soumission et la réalité, l'Entrepreneur a constaté que le niveau de roc était plus profond que prévu ce qui l'a amené à mettre en place un mur berlinois et des blocs de béton afin de sécuriser le secteur autour de la structure de chute SC-2 (point de base).</p> <p>L'Entrepreneur sera rémunéré après discussion, selon les pièces justificatives ci-jointes.</p>	
<p><b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b></p> <p>a) Aucune: <input checked="" type="checkbox"/> Confirmer: _____  <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small></p> <p>b) Prolongation du chantier:</p> <p>Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____  <small>(jour/mois/année)</small></p>	
<p><b>Conséquences financières sur le prix du contrat:</b></p> <p>c) Aucune: _____ Confirmer: _____  <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small></p> <p>d) Montant total de la diminution: _____</p> <p>e) Montant total de l'augmentation: <u>118 671,82 \$</u></p>	

Détails du montant total:		
1. Valeur des travaux :		<u>105 047,02 \$</u>
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	<u>0</u>	
Frais fixes quotidiens:	<u>0</u>	
	=	<u>0</u>
	Sous-total: (1 + 2) = a)	<u>105 047,02 \$</u>
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		<u>inclus</u>
	Sous-total: (a + 3) = b)	<u>0,00 \$</u>
4. T.P.S.: (5 % de b)		<u>5 252,35 \$</u>
	Sous-total: (b + 4) = c)	<u>110 299,37 \$</u>
5. T.V.Q: (7,5 % de c)		<u>8 272,46 \$</u>
<b>TOTAL:</b>	<b>(c+ 5+8,30 \$)</b>	<b><u>= 118 571,82 \$</u></b>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (texte standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré- autorisation	Date
Entrepreneur      Maro Dagenale		28/11/2008
Surveillant des travaux :      Éric Fortier		28/11/2008
Chargé de projet P & T :      André Lemieux		
Chef de division P & T :      Yves Bernier		

AC8



TS -8

Client: Ville de Montréal  
 Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

**Travaux supplémentaires**

**Description: Mur de soutènement temporaire non prévu à la structure de chute SC-2**

A la soumission, nous n'avions pas prévu l'installation d'un mur de soutènement temporaire à la structure de chute SC-2. En effet, le plan CHA-02 indique l'élévation du roc au niveau +/- 9.00 et le terrain naturel à 11.90. Donc nous avons prévu une excavation de 2.9 mètres de profondeur ce qui nous laissait amplement de place pour des pentes sécuritaires.

Au moment du début des travaux, nous avons constaté que le niveau du roc n'est pas à 9.00 mais plutôt à 7.00, ce qui nous oblige à une excavation de près de 5 mètres de profondeur. Du à l'espace restreint et à la présence du talus du viaduc de Henri-Bourassa, nous n'avons d'autres choix que de construire un mur berlinois pour le soutènement des terres.

Quantité	Unité	Unité	Montant	Montant
<b>Sous-traitant Colossal</b>				
Mur berlinois	1,00	gl	52000,00	\$52 000,00
			sous-total:	52 000,00 \$
			adm 10% (6%)	5 200,00 \$
			Total av. bcs	57 200,00 \$
<b>Excavation pour le mur de soutènement et installation de blocs de béton</b>				
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	100,0	hres	58,00	\$5 800,00
Jornalier spécialisé	100,0	hres	49,80	\$4 980,00
			sous-total:	\$10 780,00
			adm + pr. 15% (10%)	\$1 617,00
			Total main-d'oeuvre	\$12 397,00

3120  
55120

1293,60  
12073,60



Client: Ville de Montréal  
 Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

**Travaux supplémentaires**

**Description:** Mur de soutènement temporaire non prévu à la structure de chute SC-2

A la soumission, nous n'avions pas prévu l'installation d'un mur de soutènement temporaire à la structure de chute SC-2. En effet, le plan CHA-02 indique l'élévation du roc au niveau +/- 9.00 et le terrain naturel à 11.90. Donc nous avions prévu une excavation de 2.9 mètres de profondeur ce qui nous laissait amplement de place pour des pentes sécuritaires.

Au moment du début des travaux, nous avons constaté que le niveau du roc n'est pas à 9.00 mais plutôt à 7.00, ce qui nous oblige à une excavation de près de 5 mètres de profondeur. Dû à l'espace restreint et à la présence du talus du viaduc de Henri-Bourassa, nous n'avions d'autres choix que de construire un mur berlinois pour le soutènement des terres.

Camionnette	100,0	hres	8,30	\$830,00
Pelle CAT 345	100,0	hres	146,40	\$14 640,00
Camion 12 roues	200,0	hres	66,30	\$13 260,00
			<b>Total machinerie</b>	<b>\$28 730,00</b>
<b>Matériaux</b>				
Blocs de béton	195,00	un	17,00	\$3 315,00
Transport de s blocs	196,00	un	27,00	\$5 292,00
			<b>sous-total:</b>	<b>\$8 607,00</b>
			adm + pr. 10%	6% \$868,20
			<b>Total</b>	<b>\$9 475,20</b>

<b>Total</b>	<b>\$107 794,70</b>
TPS 7% 5%	\$7 546,63
TVQ 7,5%	\$8 650,52
<b>Total tax inc.</b>	<b>\$123 990,85</b>

516,40  
 9,23,40  
 105 047,02  
 5352,35  
 8272,45  
 118 571,82  
 EF -

**COLOSSOL**  
**FONDATION**

**Les Fondations Colossol Cie. Ltée.**

2329 Robert Peary, St-Laurent, Qc H4R 2T9

Jacques Abécassis, Ing.  
Consultant

Tel.: (514) 339-1520

Fax: (514) 339-1622

VENU À:  
SOLD TO:

Construction Infrabec inc.  
5020, rue Ambroise-Lafortune  
Boisbriand, Québec.  
J7H 1S6

**COPIE**

DATE: Le 25 janvier 2006

25-12

Attention: Monsieur Marc Dagenais, ing.  
Projet : Collecteur Sanitaire, (Contrat No.25-12).  
Ville de Montréal  
Sujet : Soutènement temporaire.

NO. FACTURE:  
INVOICE NO.: 2174

VOTRE NO. DE COMMANDE YOUR ORDER NO.	# 6256	NO. DE CONTRAT CONTRACT NO.	C-430-05
CONDITIONS TERMS	30 jours net 100%	UN INTÉRÊT DE 24% PAR AN SUR TOUS COMPTES PASSÉS DUS. 24% INTEREST PER YEAR ON PAST DUE ACCOUNTS.	

ITEM	DESCRIPTION	MONTANT AMOUNT
<u>2eme facture progressive pour le mois de janvier 2006</u>		
	Contrat de Base :	\$ 52,000.00
	Facturation antérieure :	<del>(\$ 25,600.00)</del>
	Balance due	<u>\$ 26,400.00</u>
		\$ 26,400.00
		T.P.S. 7% \$ 1,848.00
		T.V.Q. 7.5% \$ 2,118.60
		<u>\$ 30,366.60</u>

<b>POUR APPROBATION</b>	
PAR	
DATE	10-02-06
PROJET #	25-12

R.B.Q. [REDACTED]  
T.P.S./G.S.T. No. [REDACTED] - T.V.Q./Q.S.T. No. [REDACTED]



REMIT TO:  
LAFARGE CANADA INC.  
GROUPE MATERIAUX CONSTRUCTION  
C.P. 11219 CENTREVILLE  
MONTREAL, QC H3C 6G7

Renseignements: 514-344-1788  
Expedie de: BETON BONAVENTURE

# INVOICE

BILL TO - FACTURÉ À :

SHIP TO - LIVRÉ À :

LF1-CE-960186-915T / 9092825 / 9201090557805  
CONSTRUCTION INFRABEC INC  
5828 AMBROISE LAFORTUNE  
BOISBRIAND, QC J7H 1S6

120  
1701

PICK UP DE BLOCS

2512



OVERDUE INVOICES SUBJECT TO INTEREST AT 1.5% PER MONTH (18.56% PGR ANNUM)  
TOUTES FACTURES PASSEES-DEBES SONT ASSUJETTES A DES FRAIS MENSUELS D'ADMINISTRATION AU Taux DE 1.5% (18.56% ANNUEL)

INVOICE DATE DATE DE FACTURE		CUSTOMER # # DE CLIENT		CUSTOMER PO # ORDRE D'ACHAT DU CLIENT		PROJECT # / DESCRIPTION # DE PROJET / DESCRIPTION		INVOICE # # DE FACTURE		PAGE	
2006/05/30		219573				19573110 RIVE NORD - 2006		020100055780		1/1	
TICKET DATE DATE DU BILLET	TICKET # # BILLET	QTY. QTÉS.	UOM U de M	ITEM # # DE PRODUIT	ITEM DESCRIPTION DESCRIPTION DU PRODUIT	UNIT NET PRICE PRIX UNITAIRE NET	EXTENDED PRICE PRIX EXTENDU	TAX CODE CODE DE TAUX	IMP FROM LOCATION		
20080525	000124171	20.000	EACH	514126808	BLOC DE BETON(\$18.00 CHACUN+T/	17.000	340.00	PQO	0201		
20080525	000124178	20.000	EACH	514126808	BLOC DE BETON(\$18.00 CHACUN+T/	17.000	340.00	PQO	0201		
<b>Totaux de la Facture :</b>											
<b>SOMMAIRE</b>		40.000		514126808	BLOC DE BETON(\$18.00 CHACUN+T/		680.00				
							<b>SOUS-TOTAL</b>	680.00			
							#ENR TPS	R102930856	7.000% T.P.S.	47.60	
							#ENR TVP	1002502026 (AP)	7.500% T.V.P.	54.58	
							<b>TOTAL EN CAD</b>	<b>782.18</b>			
<b>CONDITIONS 15TH OF THE MONTH FOLLOWING LE 15 DU MOIS SUIVANT</b>											



Éric Fortier [REDACTED]

2008-12-10  
16:21

A André Lemleux [REDACTED]

cc Marc Dagenais [REDACTED]

ccc

Objet VDM/collecteur sanitaire S121/DC 08

Veillez noter que la facture des blocs de béton est à titre indicatif seulement pour le prix unitaires de ces blocs. La quantité mentionnée sur cette facture est incomplète, cependant nous confirmons la quantité totale de 195 unités qui est mentionnée sur la proposition de l'Entrepreneur et qui a été réellement posée au chantier.

Salutations



**Éric Fortier, Ing**  
Directeur adjoint  
Gestion et surveillance  
Le Groupe Séguin experts-conseils inc.

T [REDACTED]

F [REDACTED]

[www.groupesequin.com](http://www.groupesequin.com)

**AVIS:**

*«Ce courriel est confidentiel et peut être l'objet de secret professionnel. Tout usage ou diffusion de celui-ci par une personne autre que son destinataire est illégal. Si vous recevez ce courriel par erreur, veuillez nous en aviser sans délai. Merci»*

*«This transmission is only for the addressee and may contain information that is privileged and confidential. Unauthorized use, copying, distribution or other disclosure of this transmission is strictly prohibited. If you have received this in error, notify us immediately. Thank you.»*



**Avant d'imprimer, pensez à l'environnement!**

Please consider the environment before printing this email

## DIRECTIVE DE CHANGEMENT

Date de l'émission: 25 novembre 2008	Numéro: 09
Nom et adresse de l'entrepreneur: Les Constructions Infrabec Inc. 5020, Ambroise Lafortune Bolsbriand (Québec) J7H 1S8	Numéro de dossier de l'ingénieur:  GM-3077
Numéro du projet: S-121	Numéro de la soumission: 9710
Projet: Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 52 <sup>e</sup> Avenue	Distribution: MM. André Lemieux (Ville de Montréal) Marc Dagenais (Infrabec)
<p><b>Description du changement:</b></p> <p><u>Travaux accélérés en temps double</u></p> <p>Selon les contraintes de circulation imposées par l'arrondissement RDP/PAT, il a été discuté lors de la réunion du 2 février 2007 (voir extrait) de compresser la réalisation des travaux pendant la semaine de relâche du 5 au 9 mars 2007 principalement pour effectuer les travaux de raccordement sur la rue Sherbrooke et De La Rousseillère.</p> <p>Après analyse, nous recommandons le montant suivant.</p>	
<p><b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b></p> <p>a) Aucune: <input checked="" type="checkbox"/> Confirmer: _____  <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small></p> <p>b) Prolongation du chantier:</p> <p>Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____  <small>(jour/mois/année)</small></p>	
<p><b>Conséquences financières sur le prix du contrat:</b></p> <p>c) Aucune: _____ Confirmer: _____  <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small></p> <p>d) Montant total de la diminution: _____</p> <p>e) Montant total de l'augmentation: <u>19 398,85 \$</u></p>	

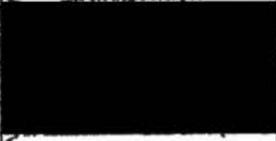
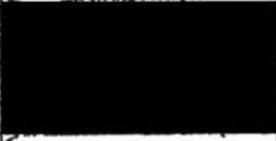
**Détails du montant total:**

1. Valeur des travaux :		<u>17 320,40 \$</u>
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	<u>0</u>	
Frais fixes quotidiens:	<u>0</u>	
	=	<u>0</u>
	Sous-total: (1 + 2) = a)	<u>17 320,40 \$</u>
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		<u>2 078,45 \$</u>
	Sous-total: (a + 3) = b)	<u>19 398,85 \$</u>
4. T.P.S.: (5 % de b)		inclus
	Sous-total: (b +4) = c)	<u>19 398,85 \$</u>
5. T.V.Q.: (7,5 % de c)		inclus
<b>TOTAL:</b>	<b>(c+ 5+8,30 \$)</b>	<b>= <u>19 398,85 \$</u></b>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (texte standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré- autorisation	Date
Entrepreneur            Marc Dagenais		28/11/2008
Surveillant des travaux :    Éric Fortier		28/11/2008
Chargé de projet P & T :    André Lemieux		
Chef de division P & T :    Yves Bernier		



TS -9

DC9

Client: Ville de Montréal  
 Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

**Travaux supplémentaires**

Description: Travaux de raccordement des services existants de la rue Sherbrooke Est aux intersections des rues 40ème et 48ème avenue.  
 Facturation du temps double.

Description	Quantité	Unité	Taux	Montant
<b>5 mars 2007</b>				
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	3,0	hres	58,00	\$174,00
Journelier spécialisé	9,0	hres	49,80	\$448,20
Opérateur pelle	3,0	hres	55,55	\$166,65
Opérateur rétrocaveuse	3,0	hres	55,20	\$165,60
Chauffeur camion	3,0	hres	49,80	\$149,40
			sous-total:	\$1 103,85
			adm + pr. 15%	15% \$165,58
			<b>Total main-d'oeuvre</b>	<b>\$1 269,43</b>
<b>6 mars 2007</b>				
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	3,5	hres	58,00	\$203,00
Journelier spécialisé	10,5	hres	49,80	\$522,90
Opérateur pelle	3,5	hres	55,55	\$194,43
Opérateur rétrocaveuse	3,5	hres	55,20	\$193,20
Chauffeur camion	3,5	hres	49,80	\$174,30
			sous-total:	\$1 287,83
			adm + pr. 15%	15% \$193,17
			<b>Total main-d'oeuvre</b>	<b>\$1 481,00</b>

132,46  
 1236,31

154,54  
 1442,37



Client: Ville de Montréal  
 Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

Travaux supplémentaires

Description: Travaux de raccordement des services existants de la rue Sherbrooke Est aux intersections des rues 40ème et 48ème avenue.  
 Facturation du temps double.

Date	Description	Quantité	Unité	Taux	Montant
<b>7 mars 2007</b>					
<b>Main d'oeuvre</b>					
	Contremaître	3,0	hres	58,00	\$174,00
	Journalier spécialisé	9,0	hres	49,80	\$448,20
	Opérateur pelle	3,0	hres	55,55	\$166,65
	Opérateur rétrocaveuse	3,0	hres	55,20	\$165,60
	Chauffeur camion	6,0	hres	49,80	\$298,80
				sous-total:	\$1 253,25
				adm + pr. 15%	\$187,99
				<b>Total main-d'oeuvre</b>	<b>\$1 441,24</b>
<b>8 mars 2007</b>					
<b>Main d'oeuvre</b>					
	Contremaître	5,0	hres	58,00	\$290,00
	Journalier spécialisé	8,0	hres	49,80	\$398,40
	Opérateur pelle	6,5	hres	55,55	\$361,08
	Opérateur rétrocaveuse	2,5	hres	55,20	\$138,00
	Chauffeur camion	5,0	hres	49,80	\$249,00
				sous-total:	\$1 436,48
				adm + pr. 15%	\$215,47
				<b>Total main-d'oeuvre</b>	<b>\$1 651,95</b>

150,39  
1403,61

172,38  
1608,86



TS-9

**Client:** Ville de Montréal  
**Projet:** Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

**Travaux supplémentaires**

**Description:** Travaux de raccordement des services existants de la rue Sherbrooke Est aux intersections des rues 40ème et 48ème avenue.  
 Facturation du temps double.

DESCRIPTION	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Total
<b>9 mars 2007</b>				
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	6,0	hres	58,00	\$348,00
Journalier spécialisé	13,0	hres	49,80	\$647,40
Opérateur pelle	4,0	hres	55,55	\$222,20
Opérateur rétrocavense	4,0	hres	55,20	\$220,80
Chauffeur camion	4,0	hres	49,80	\$199,20
			sous-total:	\$1 637,60
			adm + pr. 15%	\$245,64
			<b>Total main-d'oeuvre</b>	<b>\$1 883,24</b>
<b>10 mars 2007</b>				
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	<del>7,5</del> 10,0	hres	58,00	435 \$580,00
Journalier spécialisé	<del>22,5</del> 30,0	hres	49,80	1120,50 \$1 494,00
Opérateur pelle	<del>15</del> 26,0	hres	55,55	833,25 \$888,81
Opérateur rétrocavense	<del>7,5</del> 18,0	hres	55,20	414,00 \$552,00
Chauffeur camion	<del>3</del> 20,0	hres	49,80	149,40 \$996,00
			sous-total:	\$4 510,81
			adm + pr. 15%	\$676,62
			<b>Total main-d'oeuvre</b>	<b>\$5 187,43</b>
<b>11 mars 2007</b>				
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	<del>8</del> 10,0	hres	58,00	\$580,00

196,51  
1834,11

2152,15  
354,26  
3306,41

464



Client: Ville de Montréal

Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

Travaux supplémentaires

Description: Travaux de raccordement des services existants de la rue Sherbrooke Est aux intersections des rues 40ème et 48ème avenue.  
Facturation du temps double.

Description	Quantité	Unité	Taux	Montant
Journalier spécialisé	24	hres	49,80	\$1 195,20
Opérateur pelle	8	hres	55,55	\$444,40
Opérateur rétrocaveuse	10,0	hres	55,20	\$552,00
Chauffeur camion	20,0	hres	49,80	\$996,00
			sous-total:	\$4 177,60
			adm + pr. 15%	\$626,64
			Total main-d'oeuvre	\$4 804,24
<b>12 mars 2007</b>				
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	5,0	hres	58,00	\$290,00
Journalier spécialisé	17,0	hres	49,80	\$846,60
Opérateur pelle	5,0	hres	55,55	\$277,75
Opérateur rétrocaveuse	5,0	hres	55,20	\$276,00
Chauffeur camion	5,0	hres	49,80	\$249,00
			sous-total:	\$1 939,35
			adm + pr. 15%	\$290,90
			Total main-d'oeuvre	\$2 230,25
<b>13 mars 2007</b>				
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	3,0	hres	58,00	\$174,00
Journalier spécialisé	9,0	hres	49,80	\$448,20
Opérateur pelle	3,0	hres	55,55	\$166,65
Opérateur rétrocaveuse	3,0	hres	55,20	\$165,60

1195,20  
444,40  
3651,60  
438,14  
4089,74

232,72  
2172,07



Client: Ville de Montréal  
 Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

**Travaux supplémentaires**

Description: Travaux de raccordement des services existants de la rue Sherbrooke Est aux intersections des rues 40ème et 48ème avenue. Facturation du temps double.

Description	Quantité	Unité	Taux	Montant
Chauffeur camion	3,0	hres	49,80	\$149,40
			sous-total:	\$1 103,85
			adm + pr. 15%	\$165,58
			Total main-d'oeuvre	\$1 269,43
<b>14 mars 2007</b>				
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	3,0	hres	58,00	\$174,00
Journalier spécialisé	6,0	hres	49,80	\$298,80
Opérateur pelle	3,0	hres	55,55	\$166,65
Opérateur rétrocaveuse	3,0	hres	55,20	\$165,60
Chauffeur camion	3,0	hres	49,80	\$149,40
			sous-total:	\$954,45
			adm + pr. 15%	\$143,17
			Total main-d'oeuvre	\$1 097,62
			<b>Total</b>	<del>\$2 315,73</del>

132,46  
1236,31

14,53  
1068,98

19398,85 \$  
EF.

ARTICLE N°	RAPPORTS	ACTION PAR
9.0	<p><b><u>OUVERTURE DE LA RÉUNION</u></b></p> <p>Ouverture de la réunion à 9 h 00 et le procès-verbal sera préparé par le Groupe Séguin.</p>	Groupe Séguin
9.1	<p><b><u>ÉCHÉANCIER</u></b></p> <p>L'Entrepreneur mentionne que les cunettes sont terminées sauf entre la SC-1 et la structure existante ainsi qu'à l'intérieur des structures de chute (béton 2<sup>e</sup> coulée).</p> <p>Certaines interventions (40<sup>e</sup> Avenue et de la Rousselière) devront avoir une signalisation particulière pendant environ ± une (1) semaine selon l'Entrepreneur. Suite à certaines discussions, l'une des possibilités pour restreindre le plus possible la congestion au niveau de la circulation est de réaliser les travaux pendant la semaine de relâche du 5 au 9 mars 2007.</p> <p>À ce sujet, l'Entrepreneur émettra une demande spéciale pour un prolongement de délai contractuel qui sera analysé par l'Ingénieur et la Ville.</p> <p>Actuellement, les travaux de colmatage des infiltrations des tuyaux 1800 mm de diamètre sont arrêtés en raison de discussions afin de réviser la méthode d'installation et les produits utilisés.</p>	Infrabec
9.2	<p><b><u>CLIVAGE DU ROC</u></b></p> <p>L'Entrepreneur doit remettre un relevé du clivage dans le roc dans les tunnels est et ouest pour fins d'analyse. Ces informations seront transmises la semaine prochaine.</p>	Infrabec
9.3	<p><b><u>MODIFICATION TEMPORAIRE 52<sup>e</sup> AVENUE</u></b></p> <p>Des travaux correctifs temporaires du trottoir en asphalte dans le secteur du centre de personnes âgées ont été faits. Les réparations permanentes seront entreprises au printemps.</p> <p>Une visite de madame Donna Lamorte de Bell a eu lieu le 13 novembre 2005 et elle a communiqué avec la Ville pour l'informer du coût des travaux. Aucuns travaux n'ont été réalisés à ce jour.</p>	Infrabec  Bell
9.4	<p><b><u>SUIVI VIADUC</u></b></p> <p>Suite aux recommandations de l'Ingénieur et à l'acceptation de la Ville, les contreplaqués seront enlevés au printemps prochain.</p>	Infrabec
9.5	<p><b><u>PLAN DE SIGNALISATION</u></b></p> <p>Actuellement, l'Entrepreneur a transmis la plupart des plans de signalisation pour les travaux d'égout en tranchées. Certains ont été approuvés, d'autres sont en discussion en raison de l'impact majeur sur la circulation (40<sup>e</sup> Avenue et de la Rousselière)</p>	



Numéro de compte  
Date de facturation

50042093  
2009 02 10

Sommaire du compte

C5004209CCG370

Mois précédent	Solde antérieur	975.43
	Solde reporté	975.43
Mois courant	Supplément de retard	
	Date No. de réf. Description	
	2009/02/10 Supplément de retard	12.04
	Frais du mois courant	
	Total du mois courant	12.04

Montant total dû	987.47	
------------------	--------	--

*S'il vous plaît, veuillez acquitter ce compte sur réception. Pour éviter tout supplément de retard, veuillez vous assurer que votre paiement nous parviendra au plus tard le 12 Mars, 2009.*

Pour toutes questions concernant cette facture  
svp veuillez contacter le 514-870-2871 ou 1-800-667-0325

Numéro de compte	Date de facturation	Montant dû	Montant versé
50042093	2009/02/10	987.47	.

À l'usage de Bell

C5004209CCG370

VILLE DE MONTRÉAL  
A/S ANDRÉ LEMIEUX  
12001 BOUL MAURICE DUPLESSIS  
MONTRÉAL QC CA  
H1C 1V3

# Bell

Page 2/ 2

Numéro de compte  
Date de facturation

50042093  
2009 02 10

Information

Bell Canada

Un supplément de retard (SDR) de 1.25% par mois (16.08% par année) sera ajouté à votre compte si votre paiement ne nous est pas parvenu par la date d'échéance.

---

Païement de facture

S'il vous plaît postez votre paiement à :

BELL CANADA  
C/O SPECIAL BILLING  
FLOOR 3  
5115 CREEKBANK ROAD  
MISSISSAUGA, ONTARIO  
L4W 5R1

Numéro de lot	Type de lot	Demandeur	Approbateur	
081216SITEST2411	Selon hiérarchie d'appro	ROY, MICHEL-185899999		SI
090202SITEST4896	Selon hiérarchie d'appro	ROY, MICHEL-185899999		SI
090113SITEST3476	Selon hiérarchie d'appro	ROY, MICHEL-185899999		SI
090126SITEST4414	Selon hiérarchie d'appro	ROY, MICHEL-185899999		SI
090106SITEST3094	Selon hiérarchie d'appro	ROY, MICHEL-185899999		SI

Info supplémentaires    Historique    Sommaire des validations

Émetteur	ROY, MICHEL-185899999	Date	02-FÉV-2009
Description		Total du lot	3,424.37
Note de l'émetteur	CCH, FRAIS DE KILOMÉTRAGE POUR M. MALO ET S. BEAULIEU ET DE REPRÉSENTATION POUR J.P. DESMARAIS	Sommaire des documents	13 Document(s) approuvé(s)
Note de l'approbateur			

#	Date GL	Catégorie d'achat	UM	Quantité	Taux	Total ligne
1	02-FÉV-2009	EAUX-0000	UN	1.00	975.43	975.43

**Description** Comptabilisation/Projet Taxes et Ajustements auto

Description de la dépense: CATEGORIE PAR DEFAUT ARTICLES  
EPURATION DES EAUX-Déplacement d'un poteau

Précision:

Date début: 02-FÉV-2009

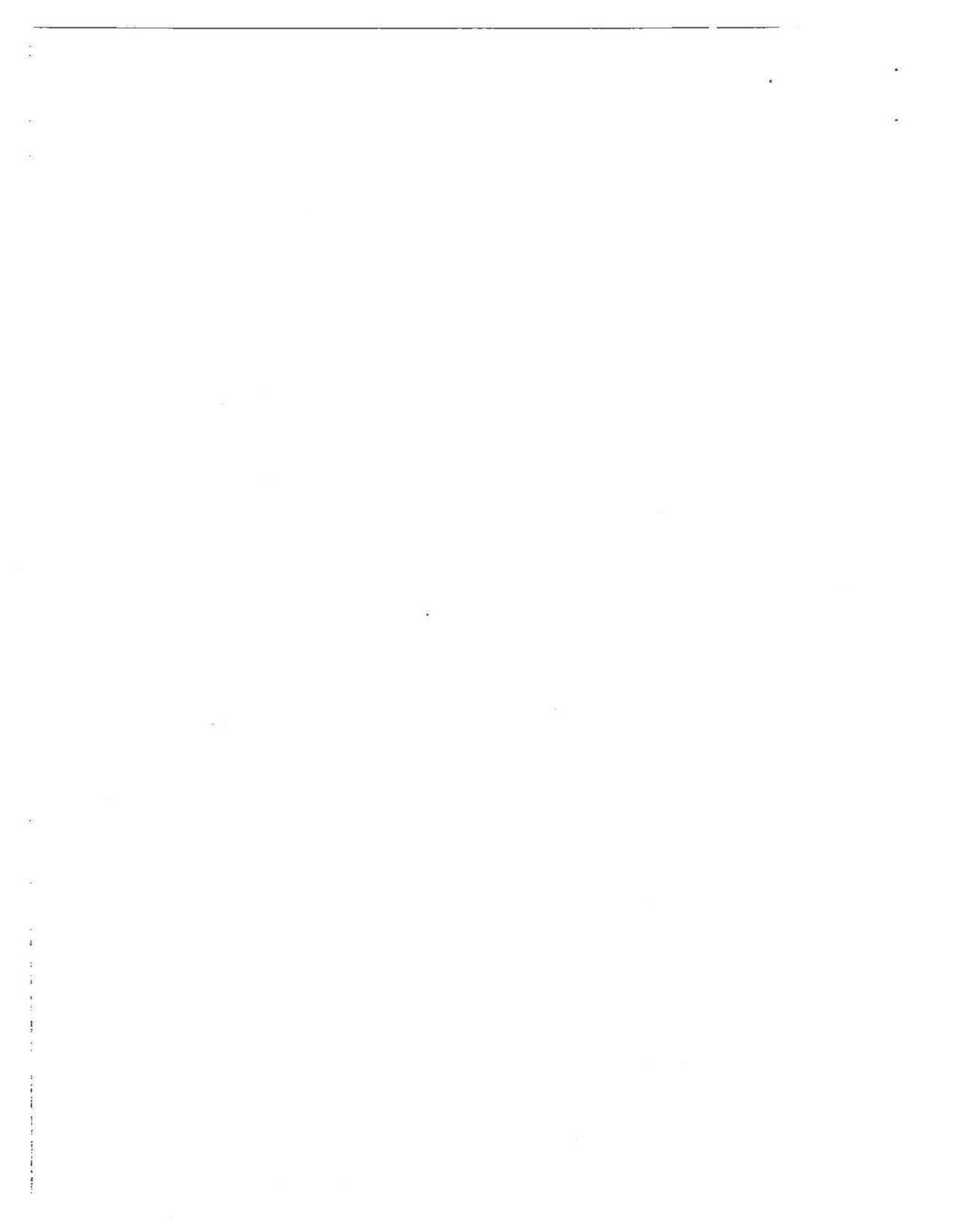
Date fin: 02-FÉV-2009

**Sommaire du document**

Montant facture	975.43
Total saisi + Taxes	975.43
Écart	0.00
Montant Net	975.43
Total des taxes	0.00

Rapprocher avec bon Bes commande

Rapprocher avec entente



Type de document	# Doc. interne/ # Facture	Date facture	Statut d'approbation	Document valide Total document	
Achat de biens et serv	7848	14-NOV-2008	Approuvé	338.63	<input checked="" type="checkbox"/>
Achat de biens et serv	20090110	10-JAN-2009	Approuvé	975.43	<input checked="" type="checkbox"/>
Achat de biens et serv	789976	18-NOV-2008	Approuvé	851.04	<input checked="" type="checkbox"/>

Info fournisseur    Préférences    Détails des paiements

**Fournisseur "Payé à"**

Fournisseur	BELL CANADA	Adresse	MISSISSAUGA1
No. facture		Description	

**Fournisseur "Acheté chez" (existant)**

Fournisseur		Adresse	
-------------	--	---------	--

**Fournisseur "Acheté chez" (ponctuel)**

Fournisseur		Adresse	
-------------	--	---------	--

Détails des achats





Numéro de compte 50042093  
 Date de facturation 2008 10 10

C5004209COG370

**Facturation mois courant**

No. Commande Client 3271775  
 Document Facturation 92168529

Pour toutes questions concernant cette facture  
 veuillez contacter le 514-870-2871 ou 1-800-667-0325

Information client : VILLE DE MONTRÉAL  
 : 12001 BOUL MAURICE DUPLESSIS  
 : MONTRÉAL

No Réquisition client : K04731

Remarques:

*Payé par  
 pp sans B/C*

Description des travaux: Remplacement de l'ancre  
 Adresse et rue: Sur la 51e ave au coin de Sherbrooke  
 Municipalité: Montréal

*S-121-1*

Chq. téléphonique: Pointe-aux-Trembles 51e Mme Desormeaux  
*Projet rue Sherbrooke /42<sup>e</sup> avenue.*

Hr./ Qté	Description	Prix unitaire	Prix Total	Note
	COUÛT FIXE		843.09	

Somme partielle des frais 843.09

TPS (No. enregistrement 100458652) 42.15

TVQ (No. enregistrement 1002969366) 66.39

Total des taxes 108.54

Grand Total de la transaction 951.63

\* MERCI D'AVOIR CHOISI BELL \*

Note : 1. Exempt de taxe provinciale  
 2. Exempt de TPS

---

**Bell**



Numéro de compte 50042093  
 Date de facturation 2008 10 10

**Sommaire du compte**

C5004209CCG370

Mois précédent	Solde antérieur	0.00
	Solde reporté	0.00
Mois courant	Frais - Mois courant	
	Date No. de réf. Description	
	2008/10/10 0092168529 0003271775	951.63
	Total du mois courant	951.63

| Montant total dû 951.63 |

S'il vous plaît, veuillez acquitter ce compte sur réception. Pour éviter tout supplément de retard, veuillez vous assurer que votre paiement nous parviendra au plus tard le 09 Nov, 2008.

Pour toutes questions, svp veuillez contacter votre Service à la clientèle tel qu'indiqué sur votre facture détaillée.

Numéro de compte	Date de facturation	Montant dû	Montant versé
50042093	2008/10/10	951.63	.

À l'usage de Bell

C5004209CCG370

*Info pro*

VILLE DE MONTRÉAL  
 A/S ANDRÉ LEMIEUX  
 12001 BOUL MAURICE DUPLESSIS  
 MONTRÉAL QC CA  
 H1C 1V3

**Bell**

Page 2/ 3

Numéro de compte  
Date de facturation

50042093  
2008 10 10

**Information**

**Bell Canada**

Un supplément de retard (SDR) de 1.25% par mois (16.08% par année) sera ajouté à votre compte si votre paiement ne nous est pas parvenu dans les 30 jours suivant la date de facturation.

-----  
Paiement de facture

S'il vous plaît postez votre paiement à:

BELL CANADA  
C/O SPECIAL BILLING  
FLOOR 3  
5115 CREEKBANK ROAD  
MISSISSAUGA, ONTARIO  
L4W 5R1



Numéro de compte 50042093  
 Date de facturation 2008 12 10

**Sommaire du compte**

C5004209CCG370

Mois précédent	Solde antérieur	951.63
	Solde reporté	951.63
Mois courant	Supplément de retard	
	Date No. de réf. Description	
	2008/12/10 Supplément de retard	11.90
	Frais du mois courant	
	Total du mois courant	11.90

**Montant total dû 963.53**

*S'il vous plaît, veuillez acquitter ce compte sur réception. Pour éviter tout supplément de retard, veuillez vous assurer que votre paiement nous parviendra au plus tard le 09 Jan, 2009.*

Pour toutes questions concernant cette facture  
 svp veuillez contacter le 514-870-2871 ou 1-800-667-0325

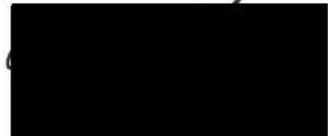
Numéro de compte	Date de facturation	Montant dû	Montant versé
50042093	2008/12/10	963.53	.

À l'usage de Bell

C5004209CCG370

VILLE DE MONTRÉAL  
 A/S ANDRÉ LEMIEUX  
 12001 BOUL MAURICE DUPLESSIS  
 MONTRÉAL QC CA  
 H1C 1V3

*M. Henrique Rocha*



**Bell**

Page 2/ 2

Numéro de compte  
Date de facturation

50042093  
2008 12 10

**Information**

**Bell Canada**

Un supplément de retard (SDR) de 1.25% par mois (16.08% par année) sera ajouté à votre compte si votre paiement ne nous est pas parvenu par la date d'échéance.

-----  
Paiement de facture

S'il vous plaît postez votre paiement à:

BELL CANADA  
C/O SPECIAL BILLING  
FLOOR 3  
5115 CREEKBANK ROAD  
MISSISSAUGA, ONTARIO  
L4W 5R1

## DIRECTIVE DE CHANGEMENT

<b>Date de l'émission:</b> 26 novembre 2008	<b>Numéro:</b> 05
<b>Nom et adresse de l'entrepreneur:</b> Les Constructions Infrabeo Inc. 5020, Ambroise Lafortune Boisbriand (Québec) J7H 1S6	<b>Numéro de dossier de l'ingénieur:</b>  GM-3077
<b>Numéro du projet:</b> S-121	<b>Numéro de la soumission:</b> 9710
<b>Projet:</b> Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 52 <sup>e</sup> Avenue	<b>Distribution:</b> MM. André Lemieux (Ville de Montréal) Marc Dagenais (Infrabeo)
<b>Description du changement:</b>  <u>Modification de la structure de chute SC-1</u>  Cette directive de changement fait suite à la directive de chantier n°4 ci-jointe pour faciliter l'accessibilité dans la structure de chute SC-1.  Malgré que des items soient mentionnés dans le bordereau à cet effet, les pièces du bordereau avaient déjà été faites et livrées. Une entente entre les parties a eu lieu pour une proposition globale de fourniture et d'installation uniquement pour ces équipements.	
<b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b>  a) Aucune: <input checked="" type="checkbox"/> Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small> b) Prolongation du chantier:  Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____ <small>(jour/mois/année)</small>	
<b>Conséquences financières sur le prix du contrat:</b>  c) Aucune: _____ Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small> d) Montant total de la diminution: _____ e) Montant total de l'augmentation: <u>5 400,00 \$</u>	

Détails du montant total:		
1. Valeur des travaux :		5 400,00 \$
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	<u>0</u>	
Frais fixes quotidiens:	<u>0</u>	
	=	<u>0</u>
	Sous-total: (1 + 2) = a)	<u>5 400,00 \$</u>
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		inclus
	Sous-total: (a + 3) = b)	<u>5 400,00 \$</u>
4. T.P.S.: (7 % de b)		inclus
	Sous-total: (b + 4) = c)	<u>5 400,00 \$</u>
5. T.V.Q: (7,5 % de c)		inclus
<b>TOTAL:</b>	<b>(c+ 5+8,30 \$)</b>	<b>= <u>5 400,00 \$</u></b>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (texte standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré- autorisation	Date
Entrepreneur      Marc Dagenais		28/11/2008
Surveillant des travaux :      Éric Fortier		27/11/2008
Chargé de projet P & T :      André Lemieux		
Chef de division P & T :      Yves Bernier		





**GROUPE SÉGUIN**  
Société d'ingénierie

## DIRECTIVE DE CHANTIER

N° 4

**PROPRIÉTAIRE:** Ville de Montréal

**PROJET:** Égout collecteur sanitaire rue Sherbrooke Est

**ENTREPRENEUR:** Construction Infrabec inc.

**RÉFÉRENCE:** 9710 / GM-3077

**DATE:** Le 9 mars 2006

### DESCRIPTION DE LA DIRECTIVE

#### **MODIFICATION DE LA STRUCTURE DE CHUTE SC-1 (ÉCHELLE, CAILLEBOTIS ET OUVERTURE LIBRE)**

Afin de faciliter l'accessibilité dans la structure de chute SC-1, l'Entrepreneur doit modifier cette structure pour y inclure une nouvelle ouverture libre, de nouvelles échelles et ainsi de nouvelles sections de caillebotis.

L'Entrepreneur doit prendre connaissance du plan CHA-01 intitulé «Structure de chute, vanne et clapet Henri-Bourassa SC-1» joint à la présente et daté du 14 février 2006.

L'Entrepreneur doit prendre connaissance de cette directive et présenter un détail ventilé de coût ou crédit supplémentaire et ce, dans un délai raisonnable de trois (3) semaines.

Préparé par:



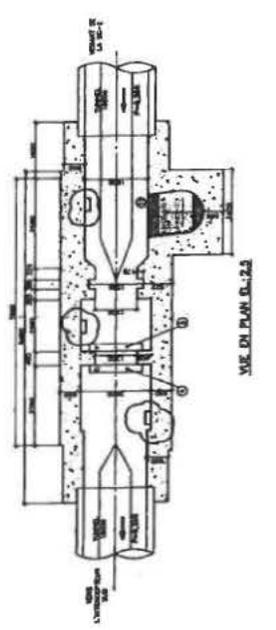
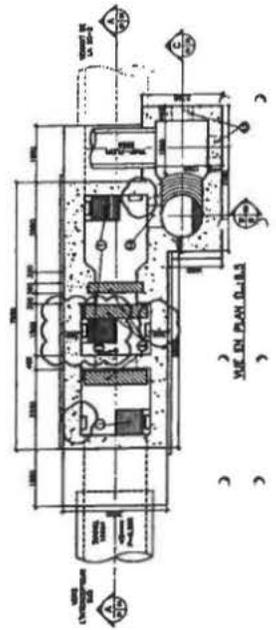
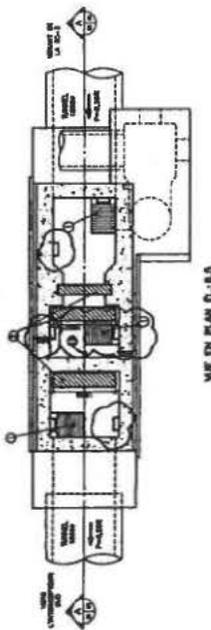
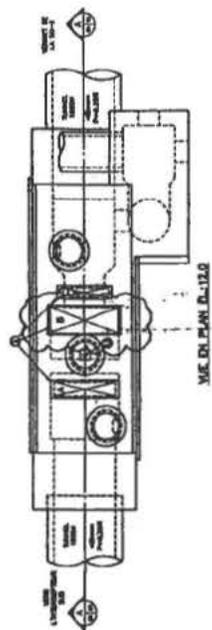
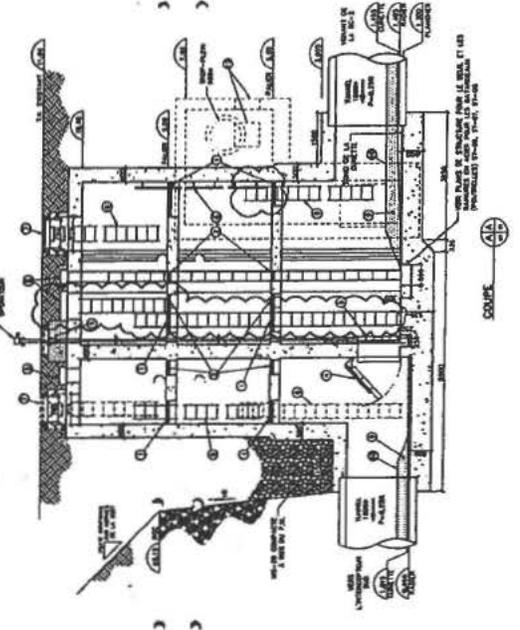
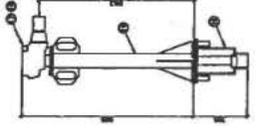
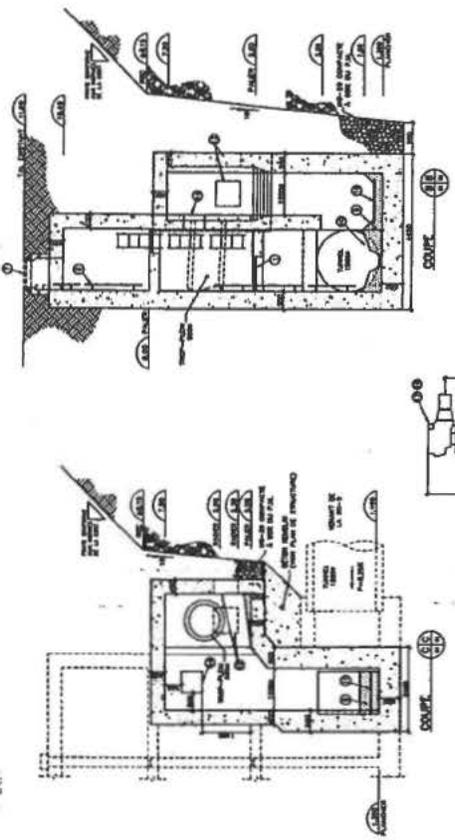
Eric Fortier, ing.

ÉF/md

p.j.

**LISTE DE MATIÈRES**

- 1) PLAN GÉNÉRAL DE L'ÉGOUT
- 2) DÉTAILS DE LA VILLE
- 3) DÉTAILS DE LA VILLE
- 4) DÉTAILS DE LA VILLE
- 5) DÉTAILS DE LA VILLE
- 6) DÉTAILS DE LA VILLE
- 7) DÉTAILS DE LA VILLE
- 8) DÉTAILS DE LA VILLE
- 9) DÉTAILS DE LA VILLE
- 10) DÉTAILS DE LA VILLE
- 11) DÉTAILS DE LA VILLE
- 12) DÉTAILS DE LA VILLE
- 13) DÉTAILS DE LA VILLE
- 14) DÉTAILS DE LA VILLE
- 15) DÉTAILS DE LA VILLE
- 16) DÉTAILS DE LA VILLE
- 17) DÉTAILS DE LA VILLE
- 18) DÉTAILS DE LA VILLE
- 19) DÉTAILS DE LA VILLE
- 20) DÉTAILS DE LA VILLE
- 21) DÉTAILS DE LA VILLE
- 22) DÉTAILS DE LA VILLE
- 23) DÉTAILS DE LA VILLE
- 24) DÉTAILS DE LA VILLE
- 25) DÉTAILS DE LA VILLE
- 26) DÉTAILS DE LA VILLE
- 27) DÉTAILS DE LA VILLE
- 28) DÉTAILS DE LA VILLE
- 29) DÉTAILS DE LA VILLE
- 30) DÉTAILS DE LA VILLE
- 31) DÉTAILS DE LA VILLE
- 32) DÉTAILS DE LA VILLE
- 33) DÉTAILS DE LA VILLE
- 34) DÉTAILS DE LA VILLE
- 35) DÉTAILS DE LA VILLE
- 36) DÉTAILS DE LA VILLE
- 37) DÉTAILS DE LA VILLE
- 38) DÉTAILS DE LA VILLE
- 39) DÉTAILS DE LA VILLE
- 40) DÉTAILS DE LA VILLE
- 41) DÉTAILS DE LA VILLE
- 42) DÉTAILS DE LA VILLE
- 43) DÉTAILS DE LA VILLE
- 44) DÉTAILS DE LA VILLE
- 45) DÉTAILS DE LA VILLE
- 46) DÉTAILS DE LA VILLE
- 47) DÉTAILS DE LA VILLE
- 48) DÉTAILS DE LA VILLE
- 49) DÉTAILS DE LA VILLE
- 50) DÉTAILS DE LA VILLE
- 51) DÉTAILS DE LA VILLE
- 52) DÉTAILS DE LA VILLE
- 53) DÉTAILS DE LA VILLE
- 54) DÉTAILS DE LA VILLE
- 55) DÉTAILS DE LA VILLE
- 56) DÉTAILS DE LA VILLE
- 57) DÉTAILS DE LA VILLE
- 58) DÉTAILS DE LA VILLE
- 59) DÉTAILS DE LA VILLE
- 60) DÉTAILS DE LA VILLE
- 61) DÉTAILS DE LA VILLE
- 62) DÉTAILS DE LA VILLE
- 63) DÉTAILS DE LA VILLE
- 64) DÉTAILS DE LA VILLE
- 65) DÉTAILS DE LA VILLE
- 66) DÉTAILS DE LA VILLE
- 67) DÉTAILS DE LA VILLE
- 68) DÉTAILS DE LA VILLE
- 69) DÉTAILS DE LA VILLE
- 70) DÉTAILS DE LA VILLE
- 71) DÉTAILS DE LA VILLE
- 72) DÉTAILS DE LA VILLE
- 73) DÉTAILS DE LA VILLE
- 74) DÉTAILS DE LA VILLE
- 75) DÉTAILS DE LA VILLE
- 76) DÉTAILS DE LA VILLE
- 77) DÉTAILS DE LA VILLE
- 78) DÉTAILS DE LA VILLE
- 79) DÉTAILS DE LA VILLE
- 80) DÉTAILS DE LA VILLE
- 81) DÉTAILS DE LA VILLE
- 82) DÉTAILS DE LA VILLE
- 83) DÉTAILS DE LA VILLE
- 84) DÉTAILS DE LA VILLE
- 85) DÉTAILS DE LA VILLE
- 86) DÉTAILS DE LA VILLE
- 87) DÉTAILS DE LA VILLE
- 88) DÉTAILS DE LA VILLE
- 89) DÉTAILS DE LA VILLE
- 90) DÉTAILS DE LA VILLE
- 91) DÉTAILS DE LA VILLE
- 92) DÉTAILS DE LA VILLE
- 93) DÉTAILS DE LA VILLE
- 94) DÉTAILS DE LA VILLE
- 95) DÉTAILS DE LA VILLE
- 96) DÉTAILS DE LA VILLE
- 97) DÉTAILS DE LA VILLE
- 98) DÉTAILS DE LA VILLE
- 99) DÉTAILS DE LA VILLE
- 100) DÉTAILS DE LA VILLE



NO	DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	REMARKS
1	...	...	...	...
2	...	...	...	...
3	...	...	...	...
4	...	...	...	...
5	...	...	...	...
6	...	...	...	...
7	...	...	...	...
8	...	...	...	...
9	...	...	...	...
10	...	...	...	...
11	...	...	...	...
12	...	...	...	...
13	...	...	...	...
14	...	...	...	...
15	...	...	...	...
16	...	...	...	...
17	...	...	...	...
18	...	...	...	...
19	...	...	...	...
20	...	...	...	...
21	...	...	...	...
22	...	...	...	...
23	...	...	...	...
24	...	...	...	...
25	...	...	...	...
26	...	...	...	...
27	...	...	...	...
28	...	...	...	...
29	...	...	...	...
30	...	...	...	...
31	...	...	...	...
32	...	...	...	...
33	...	...	...	...
34	...	...	...	...
35	...	...	...	...
36	...	...	...	...
37	...	...	...	...
38	...	...	...	...
39	...	...	...	...
40	...	...	...	...
41	...	...	...	...
42	...	...	...	...
43	...	...	...	...
44	...	...	...	...
45	...	...	...	...
46	...	...	...	...
47	...	...	...	...
48	...	...	...	...
49	...	...	...	...
50	...	...	...	...

**GROUPE SÉGUIN**  
Société d'ingénierie  
Société par actions en commandite  
1100 Avenue de la Montée  
Montréal, Québec H3T 2M4  
Téléphone: 341-1111

Ville de Montréal  
Bureau de l'Ingénieur en Chef  
Direction des Services de Santé Publique  
Division Hygiène des Personnes et des Animaux

PROJET: ÉGOUT COLLECTEUR SANITAIRE  
RUE SHERRIDGE EST  
D'UNE LA RUE AVONIC ET LA 31<sup>ÈME</sup> AVENUE

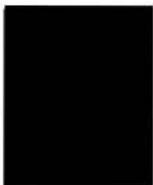
SC-1

STRUCTURE DE CHUTE, VARRÉ ET CLAPET  
HENRI-BOURASSA

CHA-01

## DIRECTIVE DE CHANGEMENT

Date de l'émission: 26 novembre 2008	Numéro: 06
Nom et adresse de l'entrepreneur: Les Constructions Infrabec inc. 5020, Ambroise Lafortune Boisbriand (Québec) J7H 1S8	Numéro de dossier de l'ingénieur:  GM-3077
Numéro du projet: S-121	Numéro de la soumission: 9710
Projet: Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 62 <sup>e</sup> Avenue	Distribution: M.M. André Lemieux (Ville de Montréal) Maro Dagenais (Infrabec)
<p><b>Description du changement:</b></p> <p><u>Protection supplémentaire des batardeaux</u></p> <p>Suite à des discussions avec les représentants de la Ville, il a été demandé qu'une protection supplémentaire contre les rayons UV soit appliquée sur les joints d'étanchéité et une protection supplémentaire sur les batardeaux car ils sont régulièrement entreposés à l'extérieur sans protection.</p> <p>Les travaux consistaient en la :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Protection contre les rayons UV.</li> <li>2- Couche de peinture additionnelle.</li> </ol>	
<p><b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b></p> <p>a) Aucune: <u>    X    </u> Confirmer: _____  <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small></p> <p>b) Prolongation du chantier:</p> <p>Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____  <small>(mois/année)</small></p>	
<p><b>Conséquences financières sur le prix du contrat:</b></p> <p>c) Aucune: _____ Confirmer: _____  <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small></p> <p>d) Montant total de la diminution: _____</p> <p>e) Montant total de l'augmentation: <u>    4 430,12 \$    </u></p>	



**Détails du montant total:**

1. Valeur des travaux :		<u>3 924,80 \$</u>
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	<u>0</u>	
Frais fixes quotidiens:	<u>0</u>	
	=	<u>0</u>
	Sous-total: (1 + 2) = a)	<u>3 924,80 \$</u>
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		<u>inclus</u>
	Sous-total: (a + 3) = b)	<u>3 924,80 \$</u>
4. T.P.S.: (6 % de b)		<u>198,24 \$</u>
	Sous-total: (b + 4) = c)	<u>4 121,04 \$</u>
5. T.V.Q: (7,5 % de c)		<u>309,08 \$</u>
<b>TOTAL:</b>	<b>(c+ 5+8,30 \$)</b>	<b>= <u><u>4 430,12 \$</u></u></b>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (acte standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré-autorisation	Date
Entrepreneur            Marc Dagenais		28/11/2008
Surveillant des travaux:    Éric Fortier		28/11/2008
Chargé de projet P & T:    André Lemieux		
Chef de division P & T:    Yves Bernier		

DC6



5020, rue Ambroise-Lafortune  
Bolsbriand, Québec, J1H 1S6  
Tél. : (450) 979-2639  
Télééc. : (450) 979-0900  
Courriel : [info@infrabec.com](mailto:info@infrabec.com)

Transmission par  
télécopieur

À: Groupe Séguin

Date: 30 mai 2007

A/S: Éric Fortier, Ing.

Nombre de pages: 4

No. de fax: [REDACTED]

De: Marc Dagenais, Ing.

No. transmission: Inf/GS-093

Projet: Ville de Montréal Contrat S-121  
Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40e et la 52e avenue.

Monsieur,

Nous vous transmettons, ci-joint, le détail des travaux supplémentaires TS-12

Salutations,

[REDACTED]

Marc Dagenais, Ing.



Client: Ville de Montréal

Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

Travaux supplémentaires

Description: Modifications aux batardeaux

Description	Quantité	Unité	Montant unitaire	Montant total
Fournisseur Préal				
Protection contre le soleil	1,00	gl	1068,00	\$1 068,00
Couche de peinture supplémentaire	1,00	gl	2500,00	\$2 500,00
			sous-total:	3 568,00 \$
			adm 10%	356,80 \$
			Total av. txs	3 924,80 \$

Total	\$3 924,80
5% TPS 6%	\$236,49
TVQ 7,5%	\$312,02
Total txs inc.	\$4 473,31

196,24\$  
309,08\$  
4430,12\$  
BF



**PRETAL**  
DIVISION DU GROUPE G ET G LTEE  
6245 boul. Grandes-Prairies,  
Saint-Léonard, Qc H1P 1A5

Téléphone : (514) 325-3711  
Télécopieur : (514) 325-3900  
Site Internet : www.pretal.com  
Courriel : pretal@pretal.com

**TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR**

Date : 19 décembre 2006 050931memo4  
Destinataire : Marc Dagenais / Infrabec  
t : 450-979-2639 p : 450-979-0900  
Objet : Montréal, collecteur sanitaire.  
Expéditeur: PATRICE RATHIER, estimateur

Nous transmettons 5 pages (Incluant la première)

Bonjour Marc,

Suite à la demande du consultant voici les modifications qu'il a demandées pour le joint d'étanchéité, à savoir une protection contre le soleil et les rayons UV.  
Ces modifications entraînent une charge additionnelle de 1068,00\$(taxe en sus)

Les termes et conditions sont tel que notre soumission 060931rev1.

S.V.P. retourner ce document signé indiquant que vous acceptez la modification afin de mettre en production le plus tôt possible.

Salutations,

Patrice Rathier

OK

Joint les dessins pour approbation.



Si toutes les pages ne sont pas reçues en bonne condition, prière de communiquer au 514-325-3711



Certification W47.1 div 2.1  
Certification W47.2 div 2.1



**PRETAL**  
DIVISION DU GROUPE G ET G LTEE  
6245 boul. Grandes-Prairies,  
Saint-Léonard, Qc H1P 1A8

Téléphone : (514) 325-3711  
Télécopieur : (514) 325-3900  
Site Internet : [www.pretal.com](http://www.pretal.com)  
Courriel : [pretal@pretal.com](mailto:pretal@pretal.com)

## TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR

Date : 2 février 2007

#050931memo5

Destinataire : Marc Dagenais/ Infrabec

T : 450-979-2639

F : 450-979-0900

Objet : Mtl, collecteur sanitaire sherbrooke.

Expéditeur: **PATRICE RATHIER**, estimateur

Nous transmettons 1 page(s) (incluant la première)

Bonjour Marc,

Après avoir discuté des derniers changement pour la peinture des batardeaux, avec mon peintre, Nous devons modifier la méthode d'application et la peinture.

Nous devons changer de sorte de peinture pour une peinture Polyuréthane (protection contre les UV) et en ajouter une couche de plus qui nous amènes à trois couche au lieu de 2 couches.

Le montant pour toute ces modifications est de 2 500.00\$.

S.V.P. retourner ce document signé indiquant que vous acceptez la modification selon les modifications demandé par le consultant.

Salutation les plus sincères,

[Redacted signature area]

Patrice Rathier

OK  
[Redacted signature area]  
20-02-07

Si toutes les pages ne sont pas reçues en bonne condition, prière de communiquer au 514-325-3711



Bureau  
canadien  
de soudage

Certification W47.1 div 2.1  
Certification W47.2 div 2.1

## DIRECTIVE DE CHANGEMENT

Date de l'émission: 25 novembre 2008	Numéro: 10
Nom et adresse de l'entrepreneur: Les Constructions Infrabec inc. 5020, Ambroise Lafortune Bolsbriland (Québec) J7H 1S6	Numéro de dossier de l'ingénieur: GM-3077
Numéro du projet: S-121	Numéro de la soumission: 9710
Projet: Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 52 <sup>e</sup> Avenue	Distribution: MM. André Lemieux (Ville de Montréal) Marc Dagenais (Infrabec)
<p><b>Description du changement:</b></p> <p><u>Parneaux supplémentaires à message variable</u></p> <p>Malgré que les PMV doivent être inclus selon l'item de maintien de la circulation, les 3 PMV supplémentaires suivants n'étaient pas prévisibles par l'Entrepreneur car ils font suite à la directive de changement n°9 d'où la nécessité de compresser les travaux à l'intérieur d'une période déterminée et restreinte.</p> <p>Nous recommandons ce montant.</p>	
<p><b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b></p> <p>a) Aucune: <input checked="" type="checkbox"/> Confirmer: _____  <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small></p> <p>b) Prolongation du chantier:</p> <p>Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____  <small>(jour/mois/année)</small></p>	
<p><b>Conséquences financières sur le prix du contrat:</b></p> <p>c) Aucune: _____ Confirmer: _____  <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small></p> <p>d) Montant total de la diminution: _____</p> <p>e) Montant total de l'augmentation: <u>7 652,93 \$</u></p>	

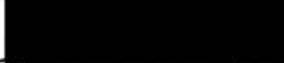
**Détails du montant total:**

1. Valeur des travaux :		<u>6 780,00 \$</u>
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	<u>0</u>	
Frais fixes quotidiens:	<u>0</u>	
	=	<u>0</u>
	Sous-total: (1 + 2) = a)	<u>6 780,00 \$</u>
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		<u>Inclus</u>
	Sous-total: (a + 3) = b)	<u>6 780,00 \$</u>
4. T.P.S.: (5 % de b)		<u>339,00 \$</u>
	Sous-total: (b +4) = c)	<u>7 119,00 \$</u>
5. T.V.Q: (7,5 % de c)		<u>533,93 \$</u>
<b>TOTAL:</b>	<b>(c+ 6+8,30 \$)</b>	<b>= <u>7 652,93 \$</u></b>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (acte standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré-autorisation	Date
Entrepreneur      Marc Dagenais		28/11/2008
Surveillant des travaux:    Éric Fortier		28/11/2008
Chargé de projet P & T:    André Lemieux		
Chef de division P & T:    Yves Bernier		

Éric Fortier

AC10

De: Marc Dagenais [REDACTED]  
Envoyé: 21 novembre 2008 11:50  
À: Éric Fortier (E-mail)  
Objet: Collecteur sanitaire rue Sherbrooke

Monsieur,

Concernant votre interrogation à propos des factures pour les panneaux à message variable, voici quelques explications:

Ces panneaux ont été installés à votre demande lorsque la Ville a accepté de fermer complètement la rue Sherbrooke pour permettre des travaux d'accélération pour le raccordement sur la rue Sherbrooke direction est. Donc ces frais de PMV font partie de l'ensemble des mesures d'accélération et ne pouvaient être prévus à la soumission.

Vous avez demandé l'installation de 3 PMV à des endroits stratégiques pour la fermeture complète de la rue Sherbrooke. Dans nos prévisions à la soumission, il n'y avait pas de fermeture complète de la rue Sherbrooke.

Espérant que vous comprenez notre point de vue

Salutations

Marc Dagenais, ing.  
Vice-président construction  
5020 Ambroise-Lafortune  
Boisbriand, (Québec)  
J7H 1S6

Téléphone.: [REDACTED]  
Télécopieur: [REDACTED]



Vendeur : Pierre-Antoine Rivierin  
 Commande : 7804  
 Référence : Pointe-Aux-Trembles

**COPIE**

Client: INF020701

Construction Infrabec  
 comptes à payer  
 5020 Ambroise Lafortune  
 Boisbrland Qc  
 J7H 1S9

Expéditeur à :

Même

Tél: [REDACTED]

2512

Item	Description	Fact	Prix	Esc	Tx	Total
	Rue Sherbrooke et boul. De La Rousselière à Pointe-Aux-Trembles					
	Mobilisation et démobilisation Plan C	3	752.00		AB	0.00
	Maintien jour Plan C	3	30.00		AB	0.00
	Mobilisation et démobilisation Plan D	3	758.00		AB	0.00
	Maintien jour Plan D	3	36.00		AB	0.00
	Mobilisation et démobilisation Plan E	0.5	793.00		AB	396.50
	Maintien jour Plan E	13	70.00		AB	1 280.00
	Mobilisation et démobilisation Plan F	3	971.00		AB	0.00
	Maintien jour Plan F	3	66.00		AB	0.00
	Mobilisation et démobilisation Plan G	3	982.00		AB	0.00
	Maintien jour Plan G	2	68.00		AB	136.00
	Mobilisation et démobilisation Plan H	3	764.00		AB	0.00
	Maintien jour Plan H	31	41.00		AB	1 271.00
	Sherbrooke Ouest	3	2784.00		AB	0.00
	Maintien jour Fermeture complète Sherbrooke Ouest	3	268.00		AB	0.00
	Sherbrooke Est	1	3024.00		AB	3 024.00
	Maintien jour Fermeture complète Sherbrooke Est	11	277.00		AB	3 047.00
	Mobilisation et démobilisation Plan T	3	987.00		AB	0.00
	Maintien jour Plan T	3	64.00		AB	0.00
	Mobilisation et démobilisation Plan U	0.5	963.00		AB	481.50
	Maintien jour Plan U	21	60.00		AB	1 280.00
	Mobilisation et démobilisation Plan V	3	1294.00		AB	0.00
	Maintien jour Plan V	3	73.00		AB	0.00
	Ingénieur	3	280.00		AB	0.00
	Panneaux spéciaux	3	126.00		AB	0.00
	Transport de panneaux à messages variables	3	100.00		AB	300.00
	Panneaux à messages variables	35	180.00		AB	6 480.00

**POUR APPROBATION**

PAR [REDACTED]  
 23-04-07  
 DATE 25-12

Sous-total : 17 656.00  
 TPS : 1 059.38  
 TVQ : 1 403.65

Total : 20 119.01

Inscrit : [REDACTED]  
 Inscrit : [REDACTED]

9231, rue Clavel, Québec (Québec) H1J 2C8 - Tél.: (514) 253-8400 • Fax: (514) 233-6411 • fabrication@signotech.ca

Sans frais: Tél.: 1-800-770-0400

11885, 57e Avenue, Montréal (Québec) H1E 2M8 - Tél.: (514) 843-3357 • 1-800-649-3367 • Fax: (514) 843-3358 • info@signotech.ca  
 1780, route de l'Aéroport, Québec (Québec) G2G 2P7 • Tél.: (418) 621-7446 • 1-800-363-0137 • Fax: (418) 621-7444 • info@signotech.ca

## DIRECTIVE DE CHANGEMENT

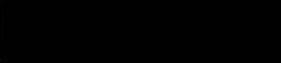
Date de l'émission: 25 novembre 2008	Numéro: 11
Nom et adresse de l'entrepreneur: Les Constructions Infrabeo inc. 5020, Ambroise Lafortune Boisbriand (Québec) J7H 1S8	Numéro de dossier de l'ingénieur: GM-3077
Numéro du projet: S-121	Numéro de la soumission: 9710
Projet: Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 52 <sup>e</sup> Avenue	Distribution: MM. André Lemieux (Ville de Montréal) Marc Dagenais (Infrabeo)
<b>Description du changement:</b>  Ajout d'un coude pluvial 750 mm  Cette directive de changement fait suite à la directive de chantier n°7 ci-jointe, À noter que l'ajout du regard a été payé au bordereau.	
<b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b>  a) Aucune: <input checked="" type="checkbox"/> Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small> b) Prolongation du chantier: Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____ <small>(jour/mois/année)</small>	
<b>Conséquences financières sur le prix du contrat:</b>  c) Aucune: _____ Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small> d) Montant total de la diminution: _____ e) Montant total de l'augmentation: <u>1 658,13 \$</u>	

Détails du montant total:		
1. Valeur des travaux :		<u>1 469,00 \$</u>
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	<u>0</u>	
Frais fixes quotidiens:	<u>0</u>	
	=	<u>0</u>
	Sous-total: (1 + 2) = a)	<u>1 469,00 \$</u>
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		<u>Inclus</u>
	Sous-total: (a + 3) = b)	<u>1 469,00 \$</u>
4. T.P.S.: (5 % de b)		<u>73,45 \$</u>
	Sous-total: (b + 4) = c)	<u>1 542,45 \$</u>
5. T.V.Q: (7,5 % de c)		<u>115,68 \$</u>
<b>TOTAL:</b>	<b>(c+ 5+8,30 \$)</b>	<b><u>= 1 658,13 \$</u></b>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (texte standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré- autorisation	Date
Entrepreneur      Maro Dagenais		28/11/2008
Surveillant des travaux:      Éric Fortier		28/11/2008
Chargé de projet P & T:      André Lemieux		
Chef de division P & T:      Yves Bernier		



DC II

Client: Ville de Montréal  
 Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

Travaux supplémentaires

Description: Coude de béton 750mm pour déviation d'obstacle sur de la Rousselière

	Quantité	Unité	Unitaires	Total
<u>Matériaux par Tremca</u>				
Coude de béton	1.00	un.	1615,90	<del>\$1 615,90</del> 1469

Total	\$1 615,90	1469
TPS 6% 5%	\$96,95	73,45
TVQ 7,5%	\$128,46	115,68
Total tva inc.	\$1 841,32	1658,13 <sup>00</sup> ET-



SOLIDE COMME DU BÉTON™

800, Bvd. Pierre-Tremblay  
 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 4W8  
 Local : 450 346-4481  
 MJ : 514 871-1136  
 Fax : 450 346-7447

V S  
 E O  
 N L CONST. INERANHC INC.  
 D D  
 U T 5020 AMBROISE LACROIXE  
 A O HOUSTON RD  
 J/H 1S6

COPIE

2512

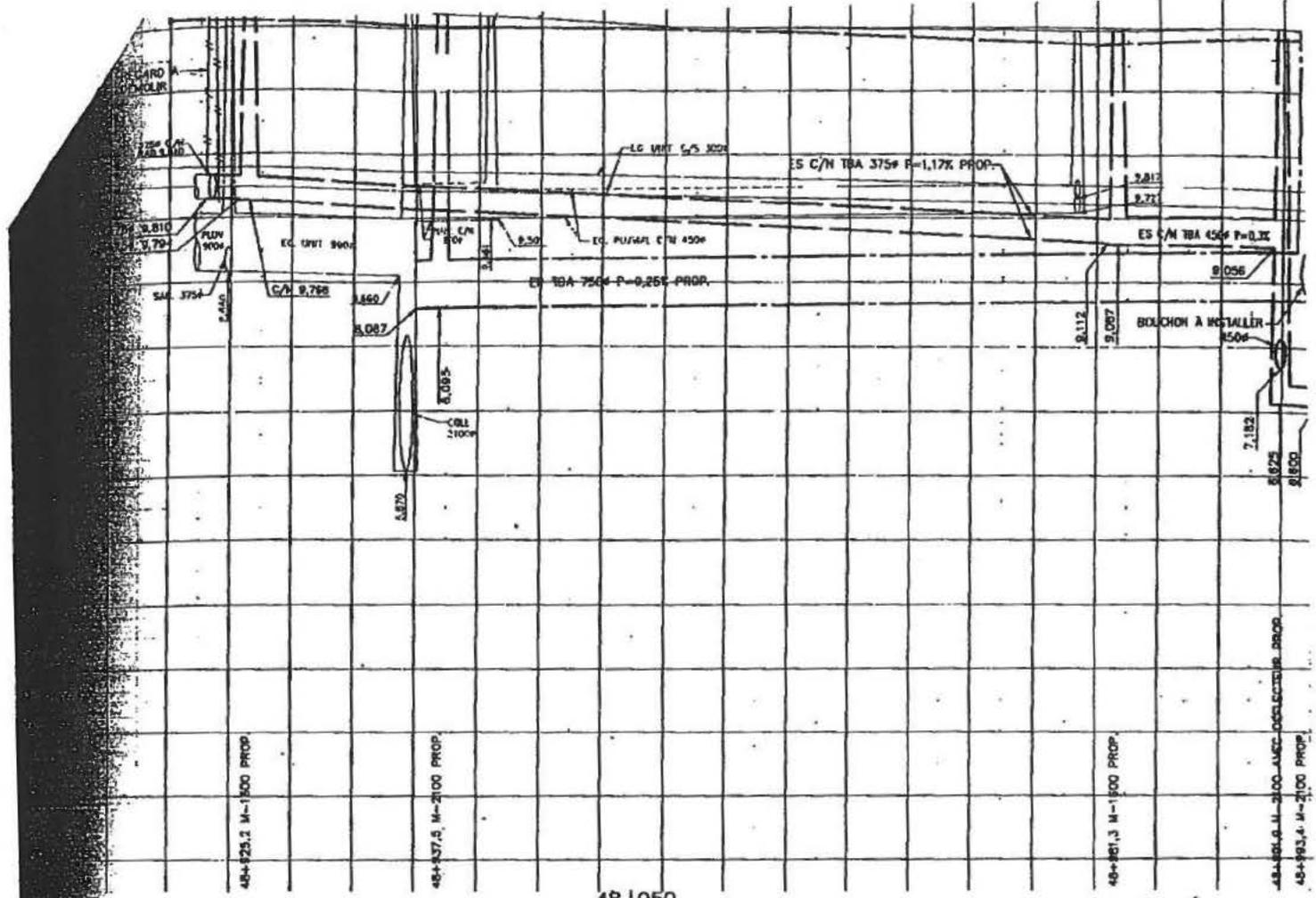
FACTURE  
 INVOICE

NUMERO: 44102

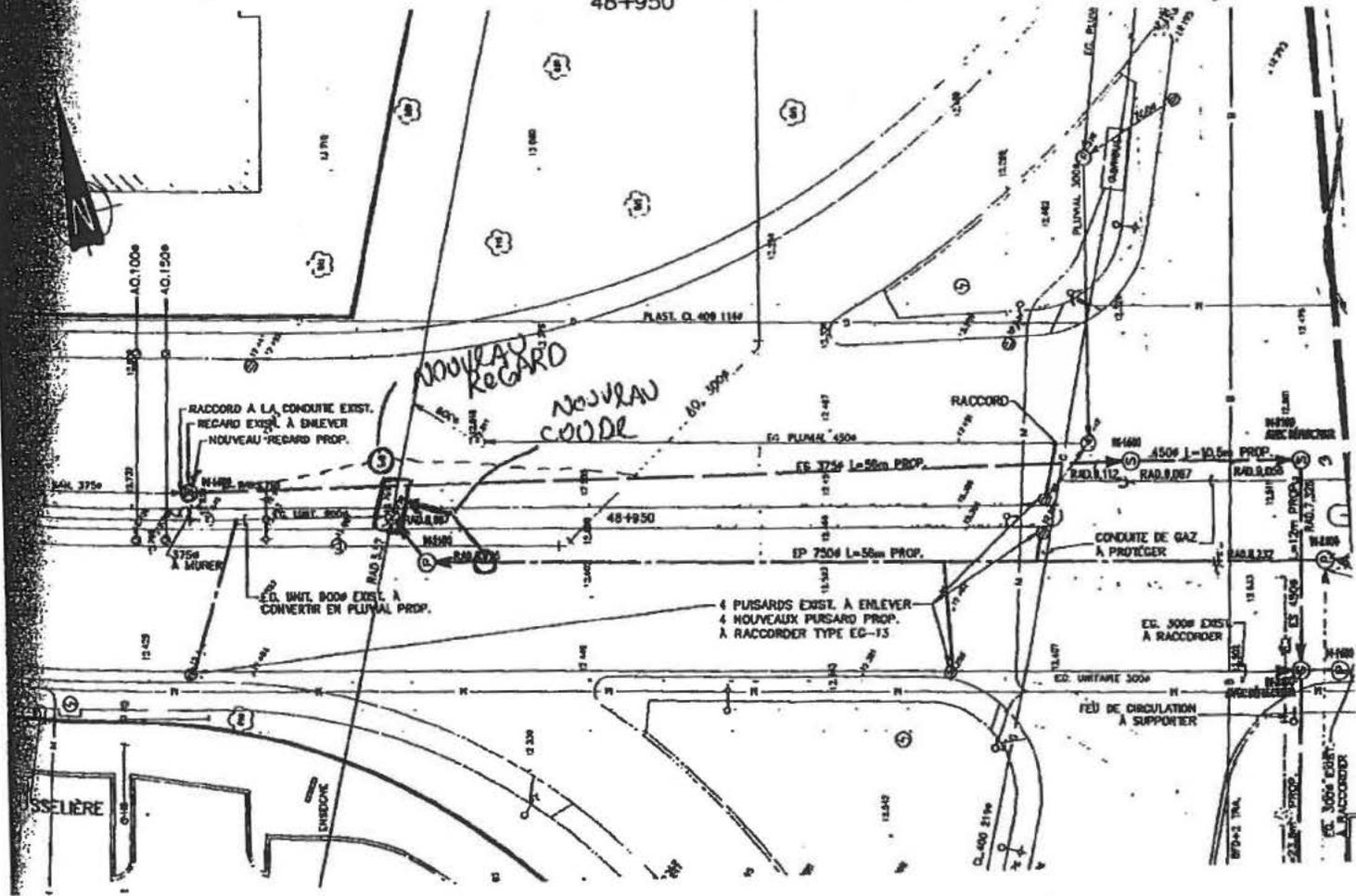
PAGE: 1

L S  
 I H  
 V I MIL EST - COLL. RUE SHEERBROOKE  
 R P COUR 53E AVE ET SHEERBROOKE EST  
 E T  
 A O

N° BILLET DE LIVRAISON DELIVERY ORDER NO.		VIA		DATE	N° FACTURE INVOICE NO.	N° CLIENT CUSTOMER NO.	N° TREN DE COMMANDE CUSTOMER ORDER NO.																																																				
14951				16/ 4/07	44102	1592	6673																																																				
REPRÉSENTANT / SALESMAN				COMMENTAIRES / COMMENTS		CONDITIONS DE PAIEMENT: Net le 15 du mois suivant, 1.6% de frais de service après 30 jours (18% annuel).																																																					
REMARKS/REPRESENTANT: 80				FAIT PAR: GR		PAYMENT CONDITION: Net the 15th of the following month 1.6% of service charge after 30 days (18% per annum)																																																					
QUANTITÉ QUANTITY	N° PRODUIT PRODUCT NO.	DESCRIPTION			PRX UNITAIRE UNIT PRICE	ESCOMPTE DISCOUNT	MONTANT AMOUNT																																																				
1.00	C-OUR-DIVIS	COULE: PLAN. 750MM CL. 4			1 469.00		1 469.00																																																				
1.00	C-ASK00750	CASSET 0750MM			0.00		0.00																																																				
<table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <td colspan="10"><b>POUR APPROBATION</b></td> </tr> <tr> <td colspan="10" style="text-align: center;">[REDACTED]</td> </tr> <tr> <td colspan="2">PAR</td> <td colspan="8">26-04-07</td> </tr> <tr> <td colspan="2">DATE</td> <td colspan="8">25-12</td> </tr> <tr> <td colspan="2">PROJET #</td> <td colspan="8"></td> </tr> </table>										<b>POUR APPROBATION</b>										[REDACTED]										PAR		26-04-07								DATE		25-12								PROJET #									
<b>POUR APPROBATION</b>																																																											
[REDACTED]																																																											
PAR		26-04-07																																																									
DATE		25-12																																																									
PROJET #																																																											
LE VENDEUR SE RÉSERVE EXPRESSÉMENT LE DROIT DE PROPRIÉTÉ DES BIENS FAISANT L'OBJET DE LA PRÉSENTE VENTE JUSQU'À PARFANT PAIEMENT. ALL GOODS REMAINS THE PROPERTY OF GROUPE TREMCA, UNTIL THE COMPLETE AMOUNT IS PAID OFF.																																																											
TOTAL MATÉRIEL / MATERIAL TOTAL		TBS / G.S.T.																																																									
1 469.00		6.0 %		88.14																																																							
T.V.G. / P.S.T.																																																											
7.5 %		116.79																																																									
						MONTANT À PAYER AMOUNT TO PAY		1 673.93																																																			
<small>NO. TPS / G.S.T. NO.: R-182946798      NO. T.V.G. / P.S.T. NO.: 161 254 8599 TO 6001 801</small>																																																											



48+950



SELLIERE

DIVISION

EG 300# EXIST. A RACCORDER



**GROUPE SÉGUIN**  
Société d'ingénierie

## DIRECTIVE DE CHANTIER

N° 7

**PROPRIÉTAIRE:** Ville de Montréal      **PROJET:** Égout collecteur sanitaire rue Sherbrooke est  
**ENTREPRENEUR:** Construction Infrabec inc.      **RÉFÉRENCE:** 9710 / 50-3077  
**DATE:** Le 28 mars 2007

### DESCRIPTION DE LA DIRECTIVE

#### AJOUT D'UN COUDE AU RÉSEAU PLUVIAL ET D'UN REGARD SANITAIRE/BOULEVARD DE LA ROUSSELIÈRE

Lors de la vérification intérieure du regard pluvial existant sur le boulevard de la Rousselière (voir croquis), il a été constaté qu'il était difficile d'effectuer le raccordement de l'égout pluvial tel que proposé. L'Entrepreneur doit donc relocaliser le regard proposé en amont et installer un coude en béton armé afin que le raccordement soit le plus possible perpendiculaire à la face extérieure du regard existant.

En raison du surdimensionnement du regard pluvial en place, la ligne d'égout sanitaire proposée doit être relocalisée vers l'est. L'Entrepreneur doit donc fournir et installer un nouveau regard sanitaire tel que montré au croquis ci-joint. L'Entrepreneur doit aussi s'assurer de prendre les niveaux exacts des radiers pour ce nouveau regard et être conforme aux exigences des plans et devis

Préparé par :

  
Éric Fortier, ing.

ÉF/iv

p.j.

## DIRECTIVE DE CHANGEMENT

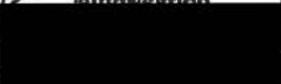
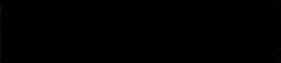
<b>Date de l'émission:</b> 26 novembre 2008	<b>Numéro:</b> 12
<b>Nom et adresse de l'entrepreneur:</b> Les Constructions Infrabec inc. 5020, Ambroise Lafortune Bolsbriand (Québec) J7H 1S6	<b>Numéro de dossier de l'ingénieur:</b>  GM-3077
<b>Numéro du projet:</b> S-121	<b>Numéro de la soumission:</b> 9710
<b>Projet:</b> Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 52 <sup>e</sup> Avenue	<b>Distribution:</b> MM. André Lemieux (Ville de Montréal) Marc Dagenais (Infrabec)
<b>Description du changement:</b>  <u>Fourniture et installation de 2 bases supplémentaires</u>  Pendant les travaux, il a été constaté sur place avec les représentants de la Ville que 2 bases de béton pour lampadaire (De La Roussellère) et feux de circulation (40 <sup>e</sup> Avenue) en mauvais état devaient être remplacés.  L'Entrepreneur réclame les coûts associés à ces travaux selon notre analyse (voir pièce jointe).	
<b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b>  a) Aucune: <input checked="" type="checkbox"/> Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small> b) Prolongation du chantier:  Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____ <small>(jours/mois/année)</small>	
<b>Conséquences financières sur le prix du contrat:</b>  c) Aucune: _____ Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small> d) Montant total de la diminution: _____ e) Montant total de l'augmentation: <u>12 865,39 \$</u>	

Détails du montant total:		
1. Valeur des travaux :		<u>11 397,91 \$</u>
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	<u>0</u>	
Frais fixes quotidiens:	<u>0</u>	
	=	<u>0</u>
	Sous-total: (1 + 2) = a)	<u>11 397,91 \$</u>
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		<u>Inclus</u>
	Sous-total: (a + 3) = b)	<u>11 397,91 \$</u>
4. T.P.S.: (5 % de b)		<u>569,90 \$</u>
	Sous-total: (b + 4) = c)	<u>11 967,81 \$</u>
5. T.V.Q: (7,5 % de c)		<u>897,58 \$</u>
<b>TOTAL:</b>	<b>(c+ 5+8,30 \$)</b>	<b>= <u>12 865,39 \$</u></b>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (type standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré- autorisation	Date
Entrepreneur            Marc Dagenais		28/11/2008
Surveillant des travaux:    Éric Fortier		28/11/2008
Chargé de projet P & T:    André Lemieux		
Chef de division P & T:    Yves Bernier		



AC 12

Client: Ville de Montréal  
 Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

**Travaux supplémentaires**

Description: Fourniture et installation de deux bases de béton, une pour lampadaire au coin De La Rousselière et une pour feux de circulation au coin de la 40ème avenue.

Description	Quantité	Unité	Unité	Total
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	10,0	hres	45,00	\$450,00
Journalier spécialisé	20,0	hres	40,00	\$800,00
			sous-total:	\$1 250,00
			adm + pr.12%	\$150,00
			<b>Total main-d'oeuvre</b>	<b>\$1 400,00</b>
<b>Machinerie</b>				
Camionnette	10,0	hres	12,00	\$120,00
Pépine J.D. 710G	10,0	hres	74,20	\$742,00
Camion flèche	4,0	hres	115,00	\$460,00
Camion 12 roues	10,0	hres	66,30	\$663,00
			<b>Total machinerie</b>	<b>\$1 985,00</b>
<b>Matériaux</b>				
Bases de béton	1,00	gl	1142,00	\$1 142,00
			sous-total:	\$1 142,00
			adm + pr.6%	\$68,52
			<b>Total</b>	<b>\$1 210,52</b>
<b>Sous-traitant électricien C.A.C.</b>				
Travaux électriques (voir détails ci-joint)	1,00	gl	6417,35	\$6 417,35
			sous-total:	6 417,35 \$
			adm 10% 6%	641,74 \$
			<b>Total av. txa</b>	<b>7 059,09 \$</b>
			<b>Total</b>	<b>\$11 654,61</b>
			TPS 8% 5%	\$699,28
			TVQ 7,5%	\$926,54
			<b>Total txs inc.</b>	<b>\$13 280,42</b>

385,04  
6802,39

11 377,91  
569,90  
897,58

12865,39

df.

**AVAC BÉTON inc.**  
 77, rue St-Jude-sud  
 Granby, Qué. J2J 2N2  
 Tél.: 450 378-8895 Fax: 450 378-0992  
 T.P.S.: [REDACTED] T.V.Q.: # [REDACTED]

COPIE  
2512

Date: **LE 4 JUIN 2007**  
 No. commande: **8258**  
 Via: **Sherrill**  
 Termes: **C.O.D.**

Vendu à: **LES CONSTRUCTIONS INERABEC INC.**  
 Adresse: **5020, RUE AMBROISE LAFORTUNE**  
 Ville: **BOISBRIAND, Qc** Code postal: **J7H 1S6**  
 No. de téléphone: **450-979-2639** Responsable: **MARC DAGENAIS**

Expédié à:  
**COLLECTEUR RUE SHERBROOKE EST**  
**COIN DE LA ROUSSE LIÈRE, MTL E**  
 Date d'expédition: **06/06/07**

QUANTITÉ COMMANDEE	DESCRIPTION	QUANTITÉ LIVRÉE	PRIX UNITAIRE	
1	BASE #1 INCLUANT 2PVC 3'Ø	1	320.00	320.00
4	ANCRAGES 1"Ø GALVANISÉES	4	16.00	64.00
2	CONDUITS	2	12.00	24.00

**POUR APPROBATION**  
 [REDACTED]  
 PAR: [REDACTED]  
 DATE: **12-06-07**  
**25-12**  
 PROJET #

**A L'USAGE  
DU TRANSPORTEUR**

Conditions de paiement:  
 Remarques:  
 Poids: **2485 lb**  
 Signature transporteur:  
 Signature client: **[Signature]**

Transport	350.00
Total partiel	758.00
T.P.S. 6%	45.48
T.V.Q. 7.5%	60.26
Sous-total	863.74
Frais de crédit	-
Montant à payer	863.74

Ancrages à remettre  OUI  NON

N° 3385

**AVAC BÉTON inc.**  
 77, rue St-Jude sud  
 Granby, Qué. J2J 2N2  
 Tél.: 450 378-9995 Fax: 450 378-0992  
 T.P.S.: # [REDACTED] T.V.Q.: # [REDACTED]

**COPIE**  
 2512

Date: 23 MAI 2007  
 No. commande: #8258  
 Via: Shelburne  
 Termes: C.O.D.

Vendu à:  
 LES CONSTRUCTIONS MARABEL INC.  
 Adresse: 5020 RUE AMBROISE LAFORTUNE  
 Ville: BOISBRIAND, QC Code postal: J7H 1S6  
 No. de téléphone: 450-977-2639 Responsable: MARC DAGENAIS.

Expédié à:  
 COLLECTEUR RUE SHELBORNE EST  
 COIN DE LA ROUSSENIÈRE  
 MONTRÉAL EST  
 Date d'expédition: 06/06/07

QUANTITÉ COMMANDEE	DESCRIPTION	QUANTITÉ LIVRÉE	PRIX UNITAIRE	
1	BASE #1 INCLINANT 2 PIV. 3"Ø	1	320.00	320.00
4	ANCRAGES 1"Ø GALVANISETES	4	16.00	64.00

**SOUS APPROBATION**  
 [REDACTED]  
 PAR: [REDACTED]  
 DATE: 12-06-07  
 25-12  
 PROJET #

**A L'USAGE DU TRANSPORTEUR**

Conditions de paiement:  
 Remarques:  
 Poids: 2485 lbs  
 Signature transporteur:  
 Signature client: J.P. SHELBORNE

Transport	—
Total partiel	384.00
T.P.S. 6%	23.04
T.V.Q. 7.5%	30.53
Sous-total	437.57
Frais de crédit	—
<b>Montant à payer</b>	<b>437.57</b>

OU I NON  
 Ancrages à remettre

N° 3372



**C.A.C.**  
**ENTREPRENEUR**  
**ÉLECTRICIEN**  
**INC.**

1551, rue du Couvent  
 Laval, Québec  
 H7W 3A7  
 Tél.: (450) 687-2660  
 Fax: (450) 687-2979

FACTURE . . . 29/06/07 45836

VENDEUR : N. COLLIN  
 REFERENCE : 35630  
 TERME : NET 30 JOURS

CLIENT: 09792639

CONSTRUCTION INFRABEC INC  
 5020, AMBROISE-LAFORTUNE  
 BOISBRIAND, QUEBEC  
 J7H 1S6

**COPIE**

2512

EXPEDIER A:

CHANTIER: TUNNEL  
 RUE SHERBROOKE EST  
 P.A.T., MONTREAL

NO. ITEM	DESCRIPTION	QTE	PRIX	TOTAL	TX
FOURNIR ET INSTALLER LE CONDUIT 3" PVC RIGIDE POUR LES LAMPADAIRES.					
8983	SMC CON10030 3 PVC CONDUIT	70	5.39	377.30	FP
9038	SMC EE4590 COUDE 90DEG 3"	3	30.98	92.94	FP
9024	SMC EC45 MANCHON 3" PVC	8	6.26	50.08	FP
18714	ITB GR6258 5/8X8 TIGE MALT GAL	1	22.09	22.09	FP
8978	SMC 1810 2X11/2 REDUIT PVC	1	4.27	4.27	FP
17189	SMC 1812 3X21/2 REDUIT PVC	1	10.71	10.71	FP
8976	SMC 1808 11/2X11/4 REDUIT PVC	1	1.89	1.89	FP
33500	IDE 35235M RUBAN JAUNE CAUTION	1	22.05	22.05	FP
6928	PHC RW 12 TORONNE NOIR 300	50	0.98	49.00	FP
23126	SMC CCB100PT COLLE & PINCEAU	1	12.96	12.96	FP
5655	*MMM 6140 RUBAN "TEMFLEX"	2	1.45	2.90	FP
06-06-2007	HEURES ELECTRICIEN	3	64.50	193.50	FP
	HEURES ELECTRICIEN	3	64.50	193.50	FP
	HEURES ELECTRICIEN	4.5	64.50	290.25	FP

**POUR APPROBATION**

PAR [REDACTED]

DATE 16-07-07

25-12

PROJET # 100714179

SOUS-TOTAL : 1,323.44

T.P.S. NO R 100714179  
 T.V.Q. NO M 1000599642

T.P.S. : 79.41  
 T.V.P. : 105.21

TOTAL : 1,508.06



# LICENCE RBQ: [REDACTED]





**C.A.C.**  
**ENTREPRENEUR**  
**ÉLECTRICIEN**  
**INC.**

1551, rue du Couvent  
 Laval, Québec  
 H7W 3A7

Tél.: (450) 687-2660  
 Fax: (450) 687-2979

FACTURE 29/06/07 45837

VENDEUR : N. COLLIN  
 REFERENCE : 35474  
 TERME : NET 30 JOURS

CLIENT: 09792639

**COPIE**

2512

CONSTRUCTION INFRABEC INC  
 5020, AMBROISE-LAFORTUNE  
 BOISBRIAND, QUEBEC  
 J7H 1S6

EXPEDIER A:

CHANTIER: TUNNEL  
 RUE SHERBROOKE EST  
 P.A.T., MONTREAL

NO. ITEM	DESCRIPTION	QTE	PRIX	TOTAL	TX
	REFAIRE LE CONDUIT DE LA BASE DU TROU D'HOMME POUR LES FEUX DE CIRCULATION ET ECLAIRAGE DE RUE.				
768	CAN 08230 3"X10 TYPE2 CONDUIT	10	2.36	23.60	FP
773	CAN 29093 3X36"COUDE90D L/RAYO	3	45.05	135.15	FP
767	CAN 29012 3"MANCHON POLYETHYLE	7	2.61	18.27	FP
5655	*MMM 6140 RUBAN "TEMPLEX"	2	1.45	2.90	FP
23126	SMC CCB100PT COLLE & PINCEAU	1	12.96	12.96	FP
07-06-2007	HEURES ELECTRICIEN	3.5	64.50	225.75	FP
	HEURES ELECTRICIEN	3	64.50	193.50	FP

**POUR APPROBATION**

PAR [REDACTED]

DATE 29-07-07

25-12

PROJET #

SOUS-TOTAL : 612.13

T.P.S. NO R [REDACTED]  
 T.V.Q. NO M [REDACTED]

T.P.S. : 36.73  
 T.V.P. : 48.66

TOTAL : 697.52



# LICENCE RBQ: [REDACTED]





**C.A.C.**  
**ENTREPRENEUR**  
**ÉLECTRICIEN**  
**INC.**

1551, rue du Couvent  
 Laval, Québec  
 H7W 3A7  
 Tél.: (450) 887-2660  
 Fax (450) 887-2979

FACTURE 29/06/07 45839

VENDEUR : N. COLLIN  
 REFERENCE : 35490  
 TERME : NET 30 JOURS

CLIENT: 09792639

CONSTRUCTION INFRABEC INC  
 5020, AMBROISE-LAFORTUNE  
 BOISBRIAND, QUEBEC  
 J7H 1S6

COPIE

2512

EXPEDIER A:

CHANTIER: TUNNEL  
 RUE SHERBROOKE EST  
 P.A.T., MONTREAL

NO. ITEM	DESCRIPTION	QTE	PRIX	TOTAL	TX
	REPARER LE CONDUIT EN PVC POUR UN LAMPADAIRE ET PASSER LE FI-LAGE POUR LE LAMPADAIRE.				
7352	PHC RW 4 TORONNE NOIR 1500M	92	5.16	474.72	FP
27535	PHC RW 8 TORONNE NOIR 75M	46	1.81	83.26	FP
1202	*CMI CI3108 COLLET MISE A TERR	1	3.37	3.37	FP
1378	CON 1" EMT CONDUIT	10	1.01	10.10	FP
511	BUR KS20 BOULON FENDU EN CUIVR	1	5.19	5.19	FP
12-06-2007	HEURES ELECTRICIEN	6	64.50	387.00	FP
	HEURES ELECTRICIEN	6	64.50	387.00	FP

**POUR APPROBATION**

PAR 6-07-07

DATE 25-12

PROJET # \_\_\_\_\_

SOUS-TOTAL : 1,350.64

T.P.S. NO R  
 T.V.Q. NO M

T.P.S. : 81.04  
 T.V.P. : 107.38

TOTAL : 1,539.06



# LICENCE RBQ: \_\_\_\_\_





**C.A.C.**  
**ENTREPRENEUR**  
**ÉLECTRICIEN**  
**INC.**

1551, rue du Couvent  
 Laval, Québec  
 H7W 3A7  
 Tél.: (450) 687-2660  
 Fax: (450) 687-2979

FACTURE ... 29/06/07 45841

VENDEUR : N. COLLIN  
 REFERENCE : 35676  
 TERME : NET 30 JOURS

CLIENT: 09792639

**COPIE**

2512

CONSTRUCTION INFRABEC INC  
 5020, AMBROISE-LAFORTUNE  
 BOISBRIAND, QUEBEC  
 J7H 1S6

EXPEDIER A:  
 CHANTIER: TUNNEL  
 RUE SHERBROOKE EST  
 P.A.T., MONTREAL

NO. ITEM	DESCRIPTION	QTE	PRIX	TOTAL	TX
-----					
INSTALLATION DE CONDUIT PVC 2" ENTRE 2 LAMPADAIRES.					
8981	*SMC CON10020 2 PVC CONDUIT	110	2.37	260.70	FP
9036	SMC KE3590 COUDE 90DEG 2"	2	10.33	20.66	FP
9022	SMC BC35 MANCHON 2" PVC	2	2.62	5.24	FP
7284	PHC RW 3 TORONNE NOIR 300M	121	5.39	652.19	FP
21640	PHC RW 6 TORONNE NOIR 75M	42	2.94	123.48	FP
11541	THS TY527M ATTACHE CABLE NYLON	6	1.09	6.54	FP
5655	*MMM 6140 RUBAN "TEMPLEX"	1	1.45	1.45	FP
33500	IDE 35235M RUBAN JAUNE CAUTION	120	0.04	4.80	FP
15-06-2007	HEURES ELECTRICIEN	4.5	64.50	290.25	FP
	HEURES APPRENTI-ELECTRICIEN	4.5	44.00	198.00	FP

<b>POUR APPROBATION</b>	
PAR	[REDACTED]
DATE	16-07-07
PROJET #	25-12

SOUS-TOTAL : 1,563.31

T.P.S. NO R [REDACTED]  
 T.V.Q. NO M [REDACTED]

T.P.S. : 93.80  
 T.V.P. : 124.28

TOTAL : 1,781.39



# LICENCE RBQ: [REDACTED]





**C.A.C.**  
**ENTREPRENEUR**  
**ÉLECTRICIEN**  
**INC.**

1551, rue du Couvent  
 Laval, Québec  
 H7W 3A7

Tél.: (450) 687-2660  
 Fax: (450) 687-2979

FACTURE 29/06/07 45843

VENDEUR : N. COLLIN  
 REFERENCE : 35495  
 TERME : NET 30 JOURS

**COPIE**

CLIENT: 09792639

CONSTRUCTION INFRABEC INC  
 5020, AMBROISE-LAFORTUNE  
 BOISBRIAND, QUEBEC  
 J7H 1S6

EXPEDIER A:  
 CHANTIER: TUNNEL  
 RUE SHERBROOKE EST  
 P.A.T., MONTREAL

2512

NO. ITEM	DESCRIPTION	QTE	PRIX	TOTAL	TX
	FOURNIR ET INSTALLER DEUX LUMINAIRES POUR LAMPADAIRE.				
27640	CFI LUMINAIRE TYPE COBRA 250W	2	286.59	573.18	FP
10565	*SYE LU250 SHP CLAIRE MOGUL	2	26.66	53.32	FP
6928	PHC RW 12 TORONNE NOIR 300	60	0.98	58.80	FP
5668	MMM B CONNECTEUR A RESSORT	2	1.39	2.78	FP
19-06-2007	HEURES LOCATION CAMION NACELLE	4.5	45.00	202.50	FP
	HEURES ELECTRICIEN	4.5	64.50	290.25	FP
	HEURES ELECTRICIEN	4.5	64.50	290.25	FP
	HEURES ELECTRICIEN	1.5	64.50	96.75	FP

<b>POUR APPROBATION</b>	
PAR	[REDACTED]
DATE	16-07-07
PROJET #	25-12

SOUS-TOTAL : 1,567.83

T.P.S. NO R [REDACTED]  
 T.V.Q. NO M [REDACTED]

T.P.S. : 94.07  
 T.V.P. : 124.64

TOTAL : 1,786.54



# LICENCE RBQ: [REDACTED]



**C.A.C.**  
**ENTREPRENEUR**  
**ÉLECTRICIEN**  
**INC.**

1551, rue du Couvent  
 Laval, Québec  
 H7W 3A7  
 Tél.: (450) 687-2660  
 Fax: (450) 687-2979



35495

SERVICE 24 heures par jour

COMM. NO.  
ORDER NO.

DÉPT.  
DEPT.

DATE 19-06-2009

VENDU À  
SOLD TO **INFRABEC**

ADRESSE  
ADDRESS **DE LA ROUSSELIÈRE**

EXPÉDIEZ À  
SHIP TO

ADRESSE  
ADDRESS **Tunnel**

QUAND EXP. / WHEN SHIP	COMMENT EXP. / HOW SHIP	CONDITIONS / TERMS NET 30 JOURS NET 30 DAYS	ACHETEUR / BUYER	VENDEUR / SALESMAN
	-	Faire l'installation de 2 luminaires pour un lampadaire		
	2	Fixtures COBRA		
	2	Ampoules LU 250 WATTS		
	60 m	de fil # 12 RW90		
	1	Nacelle		
	2	SCOTCH LOCK		
	1	Electricien Pat 4 1/2 hrs		
	1	Electricien Alain 4 1/2 hrs		
	1	" " 1 1/2 hr		

16% L'AN D'INTÉRÊT SUR TOUS MONTANTS  
 IMPAYÉS AU DELÀ DE 60 JOURS.

SIGNATURE \_\_\_\_\_

## DIRECTIVE DE CHANGEMENT

Date de l'émission: 25 novembre 2008	Numéro: 13
Nom et adresse de l'entrepreneur: Les Constructions Infrabec Inc. 5020, Ambroise Lafortune Boisbriand (Québec) J7H 1S6	Numéro de dossier de l'ingénieur: GM-3077
Numéro du projet: 8-121	Numéro de la soumission: 9710
Projet: Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 52 <sup>e</sup> Avenue	Distribution: MM. André Lemieux (Ville de Montréal) Marc Dagenais (Infrabec)
<p><b>Description du changement:</b></p> <p><u>Supplément pour déviation d'aqueduc en CPV</u></p> <p>Suite à une demande de la Ville, l'Entrepreneur a dû arrêter les travaux de déviation d'aqueduc en fonte prévus au devis pour le remplacer par des tuyaux en CPV.</p> <p>Les coûts associés à ces travaux correspondent à la main-d'œuvre et machinerie pour le démantèlement des tuyaux en fonte, du retour des pièces et du coût des nouveaux matériaux en CPV.</p>	
<p><b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b></p> <p>a) Aucune: <input checked="" type="checkbox"/> Confirmer: _____  <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small></p> <p>b) Prolongation du chantier:</p> <p>Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____  <small>(jours/mois/année)</small></p>	
<p><b>Conséquences financières sur le prix du contrat:</b></p> <p>c) Aucune: _____ Confirmer: _____  <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small></p> <p>d) Montant total de la diminution: _____</p> <p>e) Montant total de l'augmentation: <u>11 185,76 \$</u></p>	

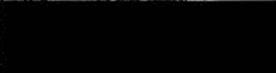
**Détails du montant total:**

1. Valeur des travaux :		<u>9 909,87 \$</u>
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	<u>0</u>	
Frais fixes quotidiens:	<u>0</u>	
	=	<u>0</u>
Sous-total: (1 + 2) = a)		<u>9 909,87 \$</u>
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		<u>inclus</u>
Sous-total: (a + 3) = b)		<u>9 909,87 \$</u>
4. T.P.S.: (5 % de b)		<u>495,49 \$</u>
Sous-total: (b + 4) = c)		<u>10 405,36 \$</u>
5. T.V.Q: (7,5 % de c)		<u>780,40 \$</u>
<b>TOTAL:</b>	<b>(c+ 5+8,30 \$)</b>	<b>= <u>11 185,76 \$</u></b>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (acte standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré- autorisation	Date
Entrepreneur      Marc Dagenais		28/11/2008
Surveillant des travaux :      Éric Fortier		28/11/2008
Chargé de projet P & T :      André Lemieux		
Chef de division P & T :      Yves Bernier		

TS-14



Client: Ville de Montréal

Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

DC 13

## Travaux supplémentaires

Description: Sur ordre de la Ville, changement de type de matériaux pour la déviation d'aqueduc.  
Passé de fonte à PVC

Description	Quantité	Unité	Unitaire	Total
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	6,0	hres	45,00	\$270,00
Journalier spécialisé	18,0	hres	40,00	\$720,00
			sous-total:	\$990,00
			adm + pr. 12%	\$118,80
			<b>Total main-d'oeuvre</b>	<b>\$1 108,80</b>
<b>Machinerie</b>				
Camionnette	6,0	hres	12,00	\$72,00
Camion de service	6,0	hres	15,00	\$90,00
Pelle CAT 345	6,0	hres	146,40	\$878,40
Pépine J.D. 710G	6,0	hres	74,20	\$445,20
Camion 12 roues	4,0	hres	66,30	\$265,20
			<b>Total machinerie</b>	<b>\$1 750,80</b>
<b>Matériaux</b>				
Pièces d'aqueduc	1,00	pi	6651,20	\$6 651,20
			sous-total:	\$6 651,20
			adm + pr. 6%	\$399,07
			<b>Total</b>	<b>\$7 050,27</b>
			<b>Total</b>	<b>\$9 909,87</b>

1x 5% 495,49  
1x 7,5% 780,40  
Total 1185,76



division d'EMCO corporation

ALBERT VIAU  
2140 Le Chateaufier  
Laval, QC H7L 5B4  
Tel: (514) 336-3920 Fax: (514) 336-3980  
Représentant: Peter Sacratini

COPIE

Facturer à:  
CONSTRUCTION INFRABEC INC  
PROJET: MONTREAL SHERBROOKE  
5020 AMBROISE LAFORTUNE  
BOISBRIAND QC J7H 1S6

2512

Parvenir à:  
3700 Desserte Ouest (A-15)  
Laval QC H7P 6A9

Insc. TPS/TVH: R101626026  
# DE TVQ: 1015301864

Destinataires:  
CONSTRUCTION INFRABEC INC  
RUE SHERBROOKE EST 52  
ET 511E AVE (COLLECTEUR)  
MONTREAL QC

PAGE 1 DE 1

508621	SHERBROOK	08/09/06	MAR.C.D	08/10/06	JOB PROJET		
6560059	12 DR18 CL150 TUYAU PVC C900	30.50		30.50	64.85	NET	1977.93
6560090	12 COUDE 45 PVC C900	4		4	365.39	NET	1461.56
6560009	12 COUDE 22-1/2 PVC C900	2		2	273.61	NET	547.22
6537163	12 360C RESTRAINER F/CI PIPE	12		12	183.75	NET	2205.00
6530158	12 MANCHON COURT JM	2		2	81.61	NET	163.22
6531968	12 ENSEMBLE JM S/P	4		4	23.55	NET	94.20
6580166	403 12X1CC SB SELLETTE	3		3	67.36	NET	202.08
6581705	302 1 CJ ARRET PRINC COMP 102	3		3	41.62	NET	124.86
0711013	1 K TUYAU CUIVRE 66' ROULEAU C	66		66	536.11 CFT	NET	353.83
6040153	11KG LUBRIFIANT PVC SDR	1		1	40.00	NET	40.00
6040381	12X45 COUDE SDR PVC	1		1	148.25	NET	148.25
6040071	12 DR35 TUYAU PVC SDR	28		28	43.54	NET	1219.12
6040347	S106-16A KOR-N-SEAL MULTI CONN	2		2	76.00	NET	152.00
6042686	12X22-1/2 COUDE SDR PVC	1		1	141.67	NET	141.67

1651.81  
N/A

POUR APPROBATION

PAR 29-09-06  
DATE 25-12  
PROJET #

Vous vous remercions de nous privilégier de votre support.  
LES CONDITIONS DE PAIEMENT INDICUÉES DANS NOS DOCUMENTS D'EXPÉDITION,  
AINSI QUE VOTRE DEMANDE DE CRÉDIT APPROUVÉE, SONT INTÉGRÉES PAR RENVOI À  
LA PRÉSENTE

Sous-total	8830.94
TPS/TVH	529.86
TVP	702.06
TOTAL	10062.86

Conditions de paiement: NET 30 DAYS

Des frais administratifs de 2% par mois (24% par an) sont comptés sur toutes les factures impayées à l'échéance

ORIGINAL DU CLIENT



## DIRECTIVE DE CHANGEMENT

<b>Date de l'émission:</b> 25 novembre 2008	<b>Numéro:</b> 14
<b>Nom et adresse de l'entrepreneur:</b> Les Constructions Infrabec inc. 5020, Ambroise Lafortune Boisbriand (Québec) J7H 1S8	<b>Numéro de dossier de l'ingénieur:</b> GM-3077
<b>Numéro du projet:</b> S-121	<b>Numéro de la soumission:</b> 9710
<b>Projet:</b> Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 52 <sup>e</sup> Avenue	<b>Distribution:</b> MM. André Lemieux (Ville de Montréal) Maro Dagenais (Infrabec)
<b>Description du changement:</b>	
<u>Gazonnement</u>	
Pour certains secteurs comme autour du SC-4 et SC-5, il a été convenu en raison des résidences à proximité de remplacer l'ensemencement hydraulique prévu au devis par du gazon. L'Entrepreneur réclame ces coûts non prévus selon le prix unitaire au mètre carré du fascicule 933-02, article 5.	
<b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b>	
a) Aucune: <input checked="" type="checkbox"/> Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small>	
b) Prolongation du chantier:	
Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____ <small>(jour/mois/année)</small>	
<b>Conséquences financières sur le prix du contrat:</b>	
c) Aucune: _____ Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small>	
d) Montant total de la diminution: _____	
e) Montant total de l'augmentation: <u>65 388,75 \$</u>	

1. Valeur des travaux :		65 368,75 \$
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	0	
Frais fixes quotidiens:	0	
	=	0
	Sous-total: (1 + 2) = a)	65 368,75 \$
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		Inclus
	Sous-total: (a + 3) = b)	65 368,75 \$
4. T.P.S.: (5 % de b)		Inclus
	Sous-total: (b + 4) = c)	65 368,75 \$
5. T.V.Q: (7,5 % de c)		Inclus
<b>TOTAL:</b>	<b>(a + 5 + 8,30 \$)</b>	<b>= 65 368,75 \$</b>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (texte standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré-autorisation	Date
Entrepreneur      Marc Dagenais		28/11/2008
Surveillant des travaux :      Éric Fortier		28/11/2008
Chargé de projet P & T :      André Lemieux		
Chef de division P & T :      Yves Bernier		



DC 14

Client: Ville de Montréal  
Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

Travaux supplémentaires

Description: Engazonnement

Engazonnement	10459,00	m.ca.	6,25	\$65 368,75
Total				\$65 368,75

ok

4

3. EXCAVATION DE FOSSES D'EXPLORATION

28,50\$ le mètre cube

Le prix unitaire comprend l'excavation dans la terre exécutée en dehors de la tranchée principale, en partie à l'aide d'une pelle mécanique et en partie à la main, l'épuisement de l'eau, le transport hors chantier et la disposition du matériau excavé.

L'emplacement et les dimensions de chaque fosse d'exploration sont déterminés par le Directeur qui indique aussi les endroits où l'entrepreneur doit couper le pavage avant de procéder au travail d'excavation proprement dit. Aucune rémunération n'est accordée à l'entrepreneur pour le remblayage avec le matériau excavé; toutefois, si le Directeur demande que les fosses d'exploration soient remblayées avec de la pierre prémélangée, cette dernière est payée au prix unitaire approprié.

Pour toute raison jugée utile et pertinente, le Directeur peut faire excaver des fosses d'exploration lorsqu'il le juge à propos, soit au début ou durant les travaux; il peut aussi suspendre les travaux pour les faire excaver et l'entrepreneur ne peut formuler aucune réclamation pour l'immobilisation des hommes et de l'outillage durant cette période.

4. REMBLAYAGE EN TERRE

14,60\$ le mètre cube

Ce remblayage comprend la fourniture, la livraison sur les lieux, le nivellement, l'épandage, le cylindrage, le tassement de la terre, le tout conformément au cahier des prescriptions normalisées. Des sections en travers sont prises par la Ville avant le remblayage pour en déterminer le volume.

5. GAZONNEMENT

6,25\$ le mètre carré

Fourniture et pose de gazon y compris l'apport de terre de culture nécessaire pour amener le terrain au niveau requis

## DIRECTIVE DE CHANGEMENT

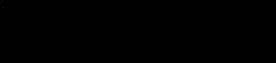
<b>Date de l'émission:</b> 25 novembre 2008	<b>Numéro:</b> 15
<b>Nom et adresse de l'entrepreneur:</b> Les Constructions Infrabec inc. 5020, Ambroise Lefortune Boisbriand (Québec) J7H 1S6	<b>Numéro de dossier de l'ingénieur:</b>  GM-3077
<b>Numéro du projet:</b> S-121	<b>Numéro de la soumission:</b> 9710
<b>Projet:</b> Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 52 <sup>e</sup> Avenue	<b>Distribution:</b> MM. André Lemieux (Ville de Montréal) Marc Dagenais (Infrabec)
<b>Description du changement:</b>  <u>Démantèlement de contreplaqué sur le viaduc Sherbrooke</u>  Dans à la directive de changement n°4, l'Entrepreneur a installé des panneaux de contreplaqué sur le parapet du viaduc. Ce dernier a des secteurs de béton délaminé qui risquaient de tomber lors du dynamitage. Après les travaux de dynamitage, la Ville a ordonné d'enlever les panneaux de contreplaqué.  Après analyse et correction, nous recommandons ce montant corrigé.	
<b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b>  a) Aucune: <input checked="" type="checkbox"/> Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small> b) Prolongation du chantier: Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____ <small>(jour/mois/année)</small>	
<b>Conséquences financières sur le prix du contrat:</b>  c) Aucune: _____ Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small> d) Montant total de la diminution: _____ e) Montant total de l'augmentation: <u>2 880,37 \$</u>	

Détails du montant total:		
1. Valeur des travaux :		<u>2 551,82 \$</u>
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	<u>0</u>	
Frais fixes quotidiens:	<u>0</u>	
	=	<u>0</u>
	Sous-total: (1 + 2) = a)	<u>2 551,82 \$</u>
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		<u>Inclus</u>
	Sous-total: (a + 3) = b)	<u>2 551,82 \$</u>
4. T.P.S.: (5 % de b)		<u>127,59 \$</u>
	Sous-total: (b + 4) = c)	<u>2 679,41 \$</u>
5. T.V.Q: (7,5 % de c)		<u>200,96 \$</u>
<b>TOTAL:</b>	(c+ 5+8,30 \$)	<u><u>2 880,37\$</u></u>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (texte standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré-autorisation	Date
Entrepreneur      Marc Dagenais		28/11/2008
Surveillant des travaux:      Éric Fortier		28/11/2008
Chargé de projet P & T:      André Lemieux		
Chef de division P & T:      Yves Bernier		

TS-16

DC 15



Client: Ville de Montréal  
 Projet: Collecteur en tunnel - rue Sherbrooke est

**Travaux supplémentaires**

Description: Enlèvement de contreplaqué sur le viaduc

Description	Quantité réalisée	Unité	Unité de mesure	Coût
<b>Main d'oeuvre</b>				
Contremaître	1,0	hres	45,00	\$45,00
Journalier spécialisé	20,0	hres	40,00	\$800,00
			sous-total:	\$845,00
			adm + pr. 12%	\$101,40
			<b>Total main-d'oeuvre</b>	<b>\$946,40</b>
<b>Machinerie</b>				
Camionnette	1,0	hres	12,00	\$12,00
Camion de service	10,0	hres	15,00	\$150,00
Plate-forme hydraulique	1,0	gl	800,00	\$800,00
			<b>Total machinerie</b>	<b>\$962,00</b>
<b>Matériaux</b>				
Signalisation	1,00	gl	607,00	\$607,00
			sous-total:	\$607,00
			adm + pr. 6%	\$36,42
			<b>Total</b>	<b>\$643,42</b>
			<b>Total</b>	<b>\$2 551,82</b>
			TPS 7% <del>5%</del>	\$178,63
			TVQ 7,5%	\$204,78
			<b>Total tps inc.</b>	<b>\$2 935,23</b>

127,50  
 200,96  
 \$  
 2880,37  
 GC  
 FL



S.T.S.R SÉCURÉ-TRAFFIC  
 332 RUE MIRON  
 STE-ROSE, LAVAL  
 H7L 4V2  
 Tél.:(514) 318-7877 Fax.:(450) 628-0729

Client
CONSTRUCTION INFRABEC ATT.: FERNAND ARBOURG 5020, AMBROISE LAFORTUNE BOISBRIAND, QC J7H 1S7



COPIE

2512

Projet n°
2512

Date	Facture n°
2007-09-13	7017

# Facture

Date du servico...	Description des services	Qté	Unité	Taux unitaire	Montant
2007-09-10	10 PANNEAUX DIVERS 600 x 600 AVEC PESÉES	10		2,00	20,00T
2007-09-10	25 T-RV-7	25		1,50	37,50T
2007-09-10	CAMION-FLÈCHE POUR INSTALLATION DE SIGNALISATION SUR LA RUE SHERBROOKE À MONTRÉAL EST	1		50,00	50,00T
2007-09-10	CHAUFFEUR POUR CAMION-FLÈCHE	6		24,95	149,70T
2007-09-10	UNE ÉQUIPE DE 1 INSTALLATEURS POUR INSTALLATION DE SIGNALISATION SUR LA RUE SHERBROOKE À MONTRÉAL EST	6		20,00	120,00T
2007-09-11	CAMION-FLÈCHE POUR DÉMOBILISATION DE SIGNALISATION SUR LA RUE SHERBROOKE À MONTRÉAL EST	1		50,00	50,00T
2007-09-11	CHAUFFEUR POUR CAMION-FLÈCHE	4		24,95	99,80T
2007-09-11	UNE ÉQUIPE DE 1 INSTALLATEURS POUR DE SIGNALISATION SUR LA RUE SHERBROOKE À MONTRÉAL EST	4		20,00	80,00T

Numéro d'entreprise : 879237139  
 Numéro d'enregistrement TVQ : 1010492854

**POUR APPROBATION**

No d'enregistrement  
 T.P.S.: [REDACTED] PAR [REDACTED]  
 T.V.Q.: [REDACTED]  
 DATE 24.09.07  
 28-12  
 Payable sur réception (30 jours net).  
 Prière d'émettre votre paiement à l'adresse S.T.S.R SÉCURÉ-TRAFFIC

Sous-total	\$607,00
TPS	\$36,42
TVQ	\$48,26
<b>Total</b>	<b>\$691,68</b>
<b>Solde dû</b>	<b>\$691,68</b>

## DIRECTIVE DE CHANGEMENT

<b>Date de l'émission:</b> 25 novembre 2008	<b>Numéro:</b> 18
<b>Nom et adresse de l'entrepreneur:</b> Les Constructions Infrabec inc. 5020, Ambroise Lafortune Boisbriand (Québec) J7H 1S6	<b>Numéro de dossier de l'ingénieur:</b>  GM-3077
<b>Numéro du projet:</b> S-121	<b>Numéro de la soumission:</b> 9710
<b>Projet:</b> Construction d'un égout collecteur sanitaire sur la rue Sherbrooke est entre la 40 <sup>e</sup> Avenue et la 52 <sup>e</sup> Avenue	<b>Distribution:</b> MM. André Lemieux (Ville de Montréal) Marc Dagenais (Infrabec)
<b>Description du changement:</b>  <u>Enlèvement de la dalle de béton</u>  Aucune information n'a été fournie à l'Entrepreneur permettant de croire à la présence d'une dalle de béton à l'intersection des rues Sherbrooke et De La Rousselière lors des travaux d'égout.  L'Entrepreneur réclame les coûts qui sont payables selon le fascicule 933-02, article 29, pour une dalle de 250 mm d'épaisseur.	
<b>Conséquences sur le calendrier des travaux:</b>  a) Aucune: <u>      X      </u> Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small> b) Prolongation du chantier:  Nombre de jours: _____ Nouvelle date de fin des travaux: _____ <small>(jour/mois/année)</small>	
<b>Conséquences financières sur le prix du contrat:</b>  c) Aucune: _____ Confirmer: _____ <small>(signature de l'entrepreneur et date)</small> d) Montant total de la diminution: _____ e) Montant total de l'augmentation: <u>      36 450,00 \$      </u>	

**Détails du montant total:**

1. Valeur des travaux :		<u>36 450,00 \$</u>
2. Frais de prolongation du chantier (le cas échéant):		
Nombre de jours:	<u>0</u>	
Frais fixes quotidiens:	<u>0</u>	
	=	<u>0</u>
Sous-total: (1 + 2) = a)		<u>36 450,00 \$</u>
3. Frais d'administration (12 % et/ou 6% de a):		<u>inclus</u>
Sous-total: (a + 3) = b)		<u>36 450,00 \$</u>
4. T.P.S.: (5 % de b)		<u>inclus</u>
Sous-total: (b +4) = c)		<u>36 450,00 \$</u>
5. T.V.Q: (7,5 % de c)		<u>inclus</u>
<b>TOTAL:</b>	<b>(c+ 5+8,30 \$)</b>	<b>= <u>36 450,00 \$</u></b>

Pièces jointes: Proposition Entrepreneur

**TRANSACTION** (selon standard de tout ordre de changement)

En approuvant la présente directive de changement, les parties reconnaissent que les travaux s'effectuent à l'intérieur du calendrier des travaux, tel que modifié, le cas échéant, par la présente, qu'elles acceptent la valeur des travaux visés et qu'elles n'ont aucune réclamation à faire valoir quant au déroulement des travaux jusqu'au jour de son émission. La présente constitue une transaction au sens du Code civil du Québec quant à la valeur des travaux concernés.

Nom	Signature de pré- autorisation	Date
Entrepreneur      Marc Dagenais		28/11/2008
Surveillant des travaux:      Éric Fortier		28/11/2008
Chargé de projet P & T:      André Lemieux		
Chef de division P & T:      Yves Bernier		



36

26.06      Substitution d'un revêtement bitumineux

0,35\$ le mètre carré

Revêtement bitumineux type A, fourni et posé à la place du revêtement bitumineux type B, montant additionnel au prix de la soumission au mètre carré.

27.      NIVELLEMENT DES ESPACES EN TERRE

4,15\$ le mètre carré

Nivellement des espaces en terre conformément au cahier des prescriptions normalisées.

28.      PLANAGE

36,70\$ la tonne

Enlever le mélange bitumineux d'une chaussée existante par l'opération de planage, tel que décrit au cahier des clauses spéciales "Planage de chaussée d'asphalte".

29.      RECONSTRUCTION DE PAVAGE

29.01      Démolition de pavage

Démolition d'un pavage de béton à revêtement bitumineux y compris le sciage, l'excavation, le transport hors chantier et la disposition du matériau excavé, ainsi que le déplacement de l'équipe.

a) Sans armature:      1,25\$ le mètre carré  
par 10 mm d'épaisseur  
de béton

b) Avec armature:      1,80\$ le mètre carré  
par 10 mm d'épaisseur  
de béton

29.02      Préparation du lit

3,65\$ le mètre carré